COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES
COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

ANNUAL REPORT 1986

PART V

Education: More Planning Please

EXTRACT

88-01008/

For additional copies, write the Communications Branch, Office of the Commissioner of Official Languages, Ottawa, Canada K1A 0T8, or telephone (613) 995-7717. Collect calls are accepted.

The Commissioner of Official Languages also has regional offices in the following cities:

95 Foundry St., Moncton, N.B.	E1C 5H7	(506) 857-7047
1179 Bleury St., Montreal, Que.	H3B 3H9	(514) 283-4996
102 Bloor St. W., Toronto, Ont.	M5S 1M8	(416) 973-1903
127 Cedar St., Sudbury, Ont.	P3E 1B1	(705) 675-0656
400 Taché Ave., St. Boniface, Man.	R2H 3C3	(204) 949-2111
10506 Jasper Ave., Edmonton, Alta.	T5J 2W9	(403) 420-3111

© Minister of Supply and Services Canada 1987

Second Language Instruction: Regional Roundup

Among the year's developments in second language instruction, French immersion again seized centre stage. But while the extraordinary expansion and popularity of this program is important, it is the repercussions for other aspects of our language education system which are beginning to capture attention. Immersion as a teaching method is not seriously in question, although we may be less starry-eyed than before about its achievements. As a way to teach and learn a second language, immersion gets results. But, through no fault of its own, immersion has a tendency to disrupt more established or traditional educational formats.

For all the research — and immersion must be one of the most researched educational ventures of the last 20 years — many questions are still relatively unanswered, or even unasked. Parents, educators, trustees and politicians, indeed anyone with a child enrolled in a French immersion program, will be aware of some of the issues: the best age to start learning French by immersion, possible effects on competence in the mother tongue, not to mention the questions of what are the best post-secondary second language options and how best to use the acquired knowledge later in life.

It is only in recent years that attention has turned to more fundamental issues of educational structure: how does immersion measure up against well taught core French programs, not just in terms of pedagogical efficiency, but as an affordable option within the total educational process. Should immersion programs be allowed to grow without limit? What sort of policy guidelines might be considered reasonable, given the number of children already enrolled and the expectations of parents in and out of the immersion system? If adequate policy guidance is not forthcoming, what sort of second language competence can students in regular core programs realistically hope to achieve? These and other questions of educational policy and planning can no longer be ignored. What is more, the federal government, as an important and interested cosponsor of improved second official language teaching in this country, is implicated in the search for solutions.

First, some facts. Immersion accounts for only 4 per cent of the English-speaking students enrolled in our schools. That nevertheless represents roughly 200,000

children in elementary and secondary immersion classes. For most other students, a core program (simple or extended) remains the only available method for learning French. Fortunately, we are reaching a stage of educational wisdom at which it is possible to realize what language educators in other countries have long known: namely, that core French is not by any means a mere backroad to functional bilingualism. Many of Canada's most successful bilingual personalities undoubtedly had no better than core second language opportunities in school. The differences between the more and the less successful core programs lie more in the teacher's fluency and skills, in the real or artificial opportunities provided for using the language and, of course, in a sense of purpose: a reason for learning.

What is most salutary in this new interest in core French is that it provides us with many alternatives to the Sorcerer's Apprentice solution of endlessly escalating immersion. Given the egalitarian absurdity of providing immersion for all (and traumatizing the entire English Canadian education system in the process), we can now turn our minds more calmly to the practical economic task of providing as many children as possible with the sort of second language literacy that will stand them and their country in good stead.

Admittedly, this change of focus and direction is, for the moment, hardly more than a promising hypothesis. But, insofar as it shows the danger of trying to put all our eggs in one basket, we must rejoice that such pioneering bodies in this field as Canadian Parents for French are giving their support to what is known as the National Core French Study, a three-year project being conducted by the Canadian Association of Second Language Teachers and funded by the Secretary of State's Department, with the support of the provincial ministries of education and school boards.

Some of the consequences of not getting to the root of the Immersion vs. Core Debate, and co-operating on a suitable national strategy to resolve it, are illustrated in the following pages.

Meanwhile, Quebec's French schools are debating a different question. There is no such thing as an "English immersion program", a fact which surprises many people. But, even for the Francophones of Quebec, there is a fear that their natural immersion in English North American culture is already enough of a threat to the future of French in Canada. The move by the Quebec government to introduce core English to French students in grade one instead of grade four has, as we shall see, attracted both ardent defenders and vehement opponents.

Because of the nature of second language education in Canada and the contribution it must make to an effectively bilingual country, we must strongly urge the federal and provincial authorities to take advantage of the coming renegotiation of their official languages in education agreements to (a) thoroughly review the balance of funding to the different aspects of this program and (b) undertake together the urgently needed research and planning tasks that alone can make the difference between an undignified and fruitless free-for-all and an orderly progress toward official languages equality.

Regional Roundup

Newfoundland

A working group established in 1984 to review policy for the Core French Program submitted its report in April 1986 to Newfoundland's Policy Advisory Committee on French Programs. The group's report, which sets out a comprehensive policy for improving the province's core French programs, has taken into account such matters as recent research, French education policy in other jurisdictions, and of course the province's own policies. The report is under consideration by the Minister of Education.

Around the province, French immersion continues to expand. However, many school boards are watching its growth with a wary eye on the future. The Avalon Consolidated School Board, for instance, decided to continue immersion classes, at least for this year, in one of its primary schools, although there are only 12 immersion pupils registered in grade one. Whether such small classes are viable or not raises the question of long-range planning. A report on French immersion in the Avalon District has raised other questions as well: how to ensure an adequate supply of qualified teachers; the pros and cons of the dual-track school system; appropriate library facilities for both small and large communities; and encouraging post-immersion programs for graduates of high school and junior school immersion.

In the meantime, the Department of Education is implementing a new procedure to assess the French proficiency of students graduating from the final year of the core French program. At present they are evaluated by a combination of school assessment and external examination, but, beginning in June 1987, they will also be interviewed briefly by a core French teacher. The object is to emphasize the importance of oral proficiency. The sessions that have been conducted experimentally have been very successful, and teachers and students have shown a good degree of willingness to participate.

Last year we reported on the Memorial University study of grades one, two and three French immersion students. Some preliminary results were presented at the November Conference of the Association canadienne des professeurs d'immersion by Drs. Netton and Spain under the title: "Teacher-Student Interaction Patterns: Low vs. High Achievers in Immersion." The study should be completed in 1987.

Prince Edward Island

The earlier part of the year saw another rush in Prince Edward Island to register children in immersion classes. In the Charlottetown School Unit almost 200 parents waited all night to enrol their children in grade one immersion. In the Montague School District, parents were able to register their children by telephone, and in a mere half-hour 48 students had been registered for the one 25-student French immersion class offered. With the increasing demand for these classes, school boards are having to re-examine their immersion policies. Moreover, as greater

numbers of early immersion students begin to work their way through the system, more immersion programs must be planned for the higher grades. There has also been a push this year to develop additional late immersion classes. The overall result is that, while the province's total school enrolments dropped again this year, the enrolment in French immersion classes was up by about 24 per cent.

Paquette Report

The *Report of the Advisory Committee on the Paquette Commission Report* was released in October by the Minister of Education. It is the government's formal answer to a review commission on educational reform. It contained 42 recommendations, among which were calls for a long-range statement of the province's educational goals, a five-year plan for the implementation of high-priority programs and a mechanism for the revision of ministerial policies. The Report also recommended that the Evangeline French language school district should be given funding to hire five extra teachers, and that students who are not in immersion programs should have access to high-quality core French programs.

Nova Scotia

It was a quiet year on the whole, notwithstanding the closing of a number of schools because of dropping enrolments. The Cape Breton District School Board, for example, decided to close 12 schools this fall as an austerity move. With fewer students, the per capita grant provided to school boards by the Department of Education was correspondingly smaller, forcing boards to amalgamate both schools and classes. Programs in French immersion, on the other hand, went on expanding. The Sydney District School Board is now introducing almost 60 new students to the Late Immersion program in grade seven; and in the Halifax-Bedford Board, the Late Immersion program will include four more grade seven classes this year, bringing the total to 12.

While immersion undoubtedly has strong parental support in Nova Scotia, the province still lags behind all others in implementing programs. The Department of Education is ready to help out, but it is up to the boards to put programs in place. Nevertheless, in the words of one Department of Education official, while Nova Scotia "didn't start as early as some of the others did, we're going full blast now."

New Brunswick

Last year we spoke of two reports on second language instruction, one by the New Brunswick Office of Government Reform, and the other by Dr. H.H. Stern of the Ontario Institute for Studies in Education (OISE). Both suggested an overhaul of the province's French second language programs. Following the recommendations of the Office of Government Reform, the Department of Education announced its plans for a comprehensive review of all second language programs, including early, middle and late immersion programs, core and extended core programs, and English as a second language in French schools. A report is due sometime in 1987, but implementation of its recommendations is not expected for another two years.

The Report of the Advisory Committee on Official Languages also underlined the need for such a study, stressing again that the Department of Education must establish a minimum standard of functional bilingualism, and urging it to enlist school board support in providing second language programs to all students. Further, the Report emphasized the importance of examining the cost effectiveness of existing programs and of considering the effect on a student's mother tongue before initiating further measures of reform.

Stern Report

In approaching the issue of education reform, the government and the school boards have taken into account the recommendations made two years ago in Professor Stern's report, "French as a Second Language in New Brunswick: A Report on the Current Position and a Discussion on the Way Ahead." This was a study of French teaching in the province, done at the government's request, to determine where it should go in its FSL programs. The Report tries to suggest ways by which core and immersion programs can be better combined to get as much benefit as possible for students. In approaching "the immersion-core dilemma", the report proposes one scheme in which enriched core French would be offered in grades one, two and three, followed by total immersion in grades four, five and six, partial immersion in grades seven, eight and nine, and a French Language Arts course, plus one or more optional subjects in French, in grades ten, eleven and twelve. This scheme is only one attempt "to describe an approach that *might* be used if the province wanted to standardize second language programs in all school districts."

The scheme described presupposes, for example, that all parents and teachers accept the idea of a compulsory enrolment in immersion — a dangerous enough supposition in itself! Some school boards have interpreted this hypothetical proposal as an endorsement of middle immersion at the expense of early immersion, although such an interpretation, Dr. Stern says, thoroughly misunderstands and misrepresents his report. Nevertheless, the Salisbury District School Board (No. 16) decided to institute a modified version of this scheme on a pilot basis and to phase out its early immersion programs. It would, however, leave the student the option of remaining with the core program after grade four. District 26 (Fredericton) has also decided to drop early immersion and begin middle immersion in grade four in 1989. These decisions have prompted protest both from members of the New Brunswick Parents for Early Immersion and from the provincial chapter of Canadian Parents for French. They argue that, in the case of District 16, although the board did seek the opinions of teachers and parents, it did not sufficiently consider the arguments put forward by opponents of the plan.

If anything is clear, it is that the issue is confusing. At a conference on immersion held at the University of New Brunswick in October, Dr. Stern emphasized that "there is simply no conclusive data for what is the best starting age for immersion". Dr. Merrill Swain of OISE, on the other hand, was of the opinion that research does show early French immersion programs to be "clearly superior"

to late immersion, and that "early immersion is highly preferable and should be promoted by provinces like New Brunswick." When expert opinion is so divergent, it is difficult to see how administrative decisions can be made without creating conflict. It is vital to remain open-minded during this difficult debate but, above all, it is essential to sort out and synthesize the relevant planning information so that less time and emotion is wasted working with ambiguous or incomplete data.

In the rest of New Brunswick, although the overall student population dropped this year, enrolments in core French and immersion rose. Immersion enrolments now exceed 14,000, up almost 14 per cent. This continuing demand has forced some school districts to develop novel registration procedures. The demand for immersion so far exceeds the availability of facilities in Rothesay District, for example, that four schools had to use lotteries to decide among applicants. While the Department of Education puts the onus on the boards to develop their own policies on second language education, the fact is that there are not always enough funds to implement them effectively.

Quebec

Earlier teaching of English

Many issues were raised this year regarding second language instruction in Quebec. One concerns the government's plan to permit the teaching of English in French schools to start in grade one rather than in grade four. (In French schools, elementary students from grades four to six, as well as all secondary students, must take English as a second language.) While the provincial curriculum prohibits English instruction in French schools before grade four, such school boards as the Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM) and the Châteauguay Catholic School Board have been skirting the rules by introducing English as early as kindergarten in their French sections. According to the President of the Conseil supérieur de l'éducation, an independent advisory body that has recommended the earlier introduction of English, some 25,000 children in grades one, two and three are receiving English instruction in French schools. The co-ordinator of the English as a Second Language program for the French sector of the Baldwin-Cartier School Commission noted that, on the French side, the time allotted to English language instruction from grade four to secondary V was about 700 hours, while on the English side the student could elect to take up to 5,000 hours of French. In 1983 this same school board expanded its English language program and set up a Programme enrichi d'anglais (Enriched English Program) and increased the English content of its curriculum to one-third of the total. The program's success has encouraged other schools to use it as a model.

Not all school boards are enthusiastic about the government's plan to allow English in grade one. The PSBGM paradoxically sees the move to "legalize" the teaching it is already doing as a threat to its steadily growing French sector enrolment. This French sector (19 of the board's 66 schools) has expanded almost seven-fold in the last 12 years, largely because of its English classes. The Châteauguay School Commission, on the other hand, regards the government's plan as "a good

decision'' since it may help to reduce the number of students who migrate from the Catholic schools to the PSBGM for early English second language instruction.

The provincial Fédération des directeurs d'écoles, together with Quebec's largest teachers' federation, the Centrale de l'enseignement du Québec, have opposed the hastiness of the government's proposal, saying that any change to the curriculum should be preceded by an analysis of the effect such a change would have on the role of the teacher. The Minister of Education has delayed any decision for the moment, making it unlikely the plan will be in effect by the next school year. Meanwhile, an official warning has been issued to those schools which are ''illegally'' teaching English as a second language in the early grades.

Around the province the year has seen an expansion in French second language programs. The Châteauguay Valley Protestant School Board announced its plan to start late immersion classes in its high schools. Eligible to register are those who have already been a part of the earlier immersion programs, core French students who want to switch to late immersion, and those who have gone to a French elementary school and now want to change to an English high school. The Regional School Board of Gaspesia has approved the start of a new ''Six-plus program'' for the school in New Carlisle. Eighteen grade six graduates will spend a year in a French language program before entering high school.

At an Estates General conference on the quality of education held in Montreal in early April, participants voted to ask the Quebec government officially to recognize and support French immersion programs. A government task force has already been set up to study the issue.

Bill 101

Last year we reported on the effect of the education sections of the Charter of the French Language (Bill 101) on the student makeup of the province's French schools. Late in 1986 Quebec's Protestant school boards announced that they would take the government to court to clarify exactly who is eligible for an English education in Quebec. Those filing the suit do not believe that Bill 101 takes precedence over Section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms, which guarantees an English education to the children of citizens educated in English in Canada. The boards further argue that a child of Canadian parents who has studied in English for six months to a year ought to satisfy the requirement, whereas Bill 101 requires four years of such instruction. As the number of students attending Montreal English-language schools has dropped by more than half since 1970, the Board hopes that winning this case would bolster enrolment figures and stem the rate of English school closures.

Ontario

French language programs are thriving in Ontario. All around the province the demand for more and better core and immersion classes continues to grow. The provincial government is responding by expanding the core French program in elementary schools. Beginning in the 1987-88 school year, all students entering grade four will be required to complete 600 hours of French instruction by the

end of grade eight. For most boards this will mean an average increase in teaching time of about 16 per cent. The overall Ontario Academic Credit requirement of 1,080 accumulated hours of French, however, has not been increased. Of Ontario's 142 public and separate boards of education, 70 now offer immersion or extended core programs — eight more than last year. At the elementary level over 7 per cent of Ontario's English-speaking students are enrolled in immersion classes, and the program is growing by about 6 per cent a year.

Bill 75

The Education Act was amended in July through the provisions of Bill 75, which gives both Francophone and Anglophone minorities in the province more control over their schools. The passage of the Bill follows a 1984 Court of Appeal decision that the Education Act did not "ensure that minority language educational facilities could objectively be considered as those of the minority", and so did not meet the requirements of the Charter of Rights and Freedoms. The amendments came into force on October 1, 1986. The changes allow French or English minorities within school boards that offer English and French instruction to govern their own "section" of the educational system. As the traditional means of structuring the administration of school boards in Ontario is through trusteeships, the Act requires the election of trustees from the minority group in those school boards that have minority language "instructional units". As trustees, they sit on French Language Education Councils (FLEC) where Francophones are in the minority, or on English Language Education Councils (ELEC) where Anglophones are in the minority.

As a committee, the FLECs (or the ELECs) will plan, implement and administer their own programs and hire their own teachers and administrative and supervisory personnel. They will also receive their share of general legislative grants. The Act provides for the election of a minimum of three members on a committee, regardless of the size of the minority community. Fifty-six of the province's 166 school boards now have Francophone representation under FLECs (26 Public School Boards and 30 Separate School Boards) and 11 have Anglophone representation under ELECs (two Public School Boards and nine Separate School Boards). In districts where there are no French or English first language programs, the Act creates, instead, French or English Language Advisory Committees (FLAC or ELAC) to advise on minority educational needs, which neighbouring boards will provide for.

Bill 75 brings the Education Act closer both in spirit and in fact to the Charter. Under its provisions, Francophones in Ontario are now guaranteed school board representation in overseeing their children's schooling. As far as can be seen, Bill 75 does not affect the teaching of French as a second language.

There is one situation, however, that warrants some attention. Section 23(2) of the Charter allows parents whose child has received elementary or secondary instruction in French to have *all* their children educated in French. Consequently, a member of the Anglophone majority who has had at least one

child enrolled in a French school may not only have the right to continue sending children to a French school, but is also eligible to be elected a member of a French Language Education Committee or Advisory Council and thus influence French first language programs for the minority community. In Simcoe County, for example, as there are no immersion classes, some Anglophone parents have been sending their children to the local French elementary schools. In so doing, they become eligible for election to the FLEC. While it is difficult to deny that such a parent would have such a right in law, the exercise of this right hardly seems to satisfy the spirit of the reform. (The same conundrum would, of course, apply to Francophones being elected to ELECs.) While such a mix of Anglophones in Francophone schools may be useful for the Anglophone child, it is at least debatable whether such an environment is in the best interests of a Francophone child.

Manitoba

Busing of pupils

Our last two Annual Reports have commented on the controversial busing of French immersion pupils to distant schools. The issue is still not resolved. Parents in Thompson were forced to take court action against the Mystery Lake School Division on the grounds that the board was discriminating against French immersion students by refusing to pay busing costs. The Court of Queen's Bench decision in favour of the parents was overturned by the Court of Appeal in August. It ruled that language rights and transportation are separate issues, and that the right to receive instruction in either English or French does not include the right to free transportation. The Appeal Court agreed that school authorities have a duty under the Public School Act both to provide schools and to see that these schools are reasonably accessible to the pupils who attend them. However, what constitutes reasonable accessibility, the Court ruled, is at the discretion of each board.

While many boards do have equitable transportation policies for their immersion students, they generally apply only up to grade two. There is therefore a growing concern among Manitoba parents, particularly in Winnipeg, that they may be forced to remove their children from immersion programs when they reach grade three. Nor is the problem necessarily restricted to majority language parents and their children. As we have said earlier in this Report, some Francophone parents in isolated communities must make do with sending their children to French immersion classes for an education in French. We wonder whether the same separation of language rights and transportation can be judged to apply in their case. It is our hope that the Ministry of Education will not fall back upon the courts to settle this issue, but will act on behalf of the school boards, the parents and the children by re-examining its policies in light of the changing patterns of second language education in the province.

On a more encouraging note, immersion enrolment in Manitoba continues to rise; more than 12,500 students are now registered in 67 schools. Ten years ago there were only 14 schools for the 1,290 French immersion pupils. Encouraging, too,

are Manitoba's efforts to meet the concomitant demand for qualified teachers. Of 100 new jobs in French immersion this year, 90 will be filled by Manitoba graduates. Rural schools, however, continue to have difficulty attracting suitable candidates.

Saskatchewan

Last year we reported on an unsuccessful court case concerning the setting up of a French immersion program, brought against the Weyburn School District by Canadian Parents for French. In hearing the appeal, the Court suggested that Weyburn parents reorganize and bring another suit, this time as a local parents' committee, thus meeting the requirements of the Education Act. No such action has been taken and, consequently, no immersion program has been started in Weyburn. The case illustrates just how difficult it is, regardless of generous legislative provisions, for a local parents' group to muster, and keep mustered, the energy, interest and resources required to fight court battles that may stretch over years. In the meantime, however, the Weyburn School Board has initiated a core French program from kindergarten through to grade six, which means that all grades in that division now receive some French instruction.

The growth of immersion programs in Saskatchewan as a whole continues to be encouraging. The province estimates that by 1990 the enrolment in immersion will top 18,000; 10 years ago it stood at 338. The number of schools designated for immersion classes has grown from two to 44. What is all the more remarkable is that this growth has occurred while the overall school population has been in decline. At the same time, compulsory core French is gradually being introduced into the early grades of the public school system. The Regina School Board, for example, has now phased in compulsory French for all its elementary students, and the city's Separate School Board has developed pilot projects to find the best way of initiating a system-wide compulsory program.

The expansion of immersion and core French has not happened without a good deal of pressure on the capacity of the school system to supply qualified teachers and new facilities. While this situation is not unique to Saskatchewan, it is estimated that the province will have to hire or retrain more than 80 teachers a year to meet the demand. Although there has been a drive to recruit bilingual teachers from outside the province, school boards are urging their teachers to take advantage of the newly created postgraduate programs in French immersion teaching offered by the Universities of Saskatchewan and Regina. The ability to produce qualified immersion teachers is bound to have a major influence on the long-term success of the program, and the rationalization of the teacher training process is another area in which the federal government has a duty to take an interest.

Alberta

Enrolment in French second language programs continues to grow across the province. Many public school boards are planning to introduce students to core French earlier in the elementary program. A survey conducted by the Fort

McMurray School Board, for instance, showed that almost 69 per cent of parents thought French instruction should start in grade four, instead of grade seven or ten, and another 17 per cent thought it should start even earlier.

The province's immersion program is expanding at both the elementary and secondary levels. In Grand Prairie, for example, where 40 per cent of the kindergarten students are in French immersion, the city's Catholic School Board has decided to carry French immersion through to grade twelve.

The long-term planning problems that this school board faces are shared by many others in the rest of Canada. While a $2.6 million renovation project to accommodate the expanded French immersion program at Grand Prairie's École St-Gérard is under way, it is estimated that the same school could run out of space again by 1988.

In the past we have reported all-night line-ups by Calgary parents trying to register their children in French immersion classes. Matters have now taken a different tack: there are many more facilities for immersion students, but the schools are increasingly overcrowded. The Calgary School Board's solution of changing school boundaries has affected nearly every bilingual program in the city, making it necessary to bus many more children to other schools. In some cases, this may mean a bus ride of up to two hours a day. Faced with this prospect, many parents are beginning to ponder the benefits of immersion instruction against long daily bus rides to schools.

In June 1985 the Alberta government issued a Policy Statement on Secondary Education. To follow up the recommendations put forward, the province has now reviewed all existing core courses, including core French programs. The results of this study are under examination by an advisory committee of the Minister of Education.

British Columbia

Parents in British Columbia continue to be enthusiastic about French language programs for their children. Canadian Parents for French, for example, reports that it has more members in British Columbia than any other province, over 30 per cent of whom joined this year.

Last year concerned parents in the Cowichan School District were contemplating court action under the Charter of Rights because their Board had decided to discontinue French immersion past grade six. The Cowichan Valley Parents for French (a local chapter of the British Columbia Parents for French) first served the newly-elected Board of Trustees with a petition for the continuation of the secondary immersion program. The trustees then voted unanimously to reverse their decision. The Board decided not only to provide secondary immersion through to grade twelve but also to expand the early immersion program. The court action was dropped.

On Vancouver Island's Saanich Peninsula, a similar dispute occurred between the parents of children enrolled in early immersion and the trustees of the Saanich

School Board. In April the School Board had voted to phase out French immersion in elementary schools. The Board regarded immersion, in which 600 of the district's 6,300 students were registered, as "an administrative nightmare, occupying a disproportionate amount of administrative and trustee time." The greatest problem facing the Board was to find classroom space. From the parents' point of view, the trustees had reneged on their election promise to maintain French immersion in the district. By the end of May the parents had successfully campaigned to have the immersion program reinstated, but it now starts in grade one instead of kindergarten and will not be expanded beyond the two schools in which it already exists. In the meantime, the Board has appointed a committee to advise on the kind of immersion program it may need. As a majority of the recently-elected trustees oppose any expansion of early immersion, the future of the program may again be in doubt. Finding the best way to accommodate different points of view among parents and school trustees presents a difficult challenge. Only open and informed discussion will produce stable decisions that will not place students in a perpetual tug of war.

The total provincial enrolment in immersion has now reached almost 19,000. In contrast to last year, enrolment in core French also appears to be on the increase. Like other provinces British Columbia has difficulty finding enough qualified immersion teachers. Some school districts, such as Kamloops, have started to hire teachers from eastern Canada. For French immersion programs faced with funding problems, there was some encouragement early in May from the federal government. Speaking at Kelowna's Centre culturel français, the then Secretary of State said that he felt the federal government could play a larger role in maintaining these programs and could even act as an intermediary between provincial governments and school boards in developing appropriate funding policy. It is consummation of the federal role devoutly to be wished.

Yukon

French immersion programs continue to be offered in Whitehorse up to and including grade five. Of the 282 students enrolled in the French immersion programs, those in kindergarten and grades one and two use French as the language of instruction throughout the school day. French is used 80 per cent of the time in grade three and 70 per cent in grades four and five. Core French programs are offered in grades one through twelve.

Of particular interest this year is the pilot project at F.H. Collins Secondary School in Whitehorse. Under the supervision of the local Centre français and with the support of a grant from the Secretary of State, students are now able to enrol in a variety of secondary courses taught entirely in French. Since September five students have enrolled, but the co-ordinator of the program expects more to follow in the second semester. The courses, available to students in grades nine through twelve, are accredited by the Department of Education and constitute part of the normal requirements for secondary school graduation. We will follow the progress of this project with interest and hope that it will encourage other schools to follow suit.

Northwest Territories

French language programs in the Territories are increasingly popular. Approximately one-third of the student population of 13,296 is now enrolled in core French or French immersion classes. The majority of the pupils are in core French, but the number enrolled in the Territories' four immersion schools is still growing. Immersion is offered from kindergarten through to grade ten. Core French is taught in all grades, but the majority of core students are in grades one through six.

A June meeting of the French Second Language Program Development Committee reviewed the first draft for a curriculum guide for core French teachers of kindergarten to grade six. Among the issues raised during the discussions were the need for a policy statement specifying the amount of teaching time to be devoted to core French and the school system's need for more qualified French teachers. The year also saw the formation of the Northwest Territories Schools Project Committee, which will co-ordinate participation in the Canadian Association of Second Language Teachers' National Core French Study.

Post-Secondary Education in French: Growing Pains

Canadian universities are beginning to recognize that they must respond to the needs for post-secondary education in French of two groups: Francophone students outside Quebec and Anglophone graduates of French immersion.

The more pressing of the two needs is to provide post-secondary opportunities for Francophones; the lack of such opportunities is a serious handicap to all the Francophone communities outside Quebec. A 1985 report entitled *Éducation et besoins des Franco-Ontariens : le diagnostic d'un système d'éducation*, discussed in last year's Annual Report, showed how acutely this handicap is felt in Ontario. One point bears repeating: "in both community colleges and universities, the almost total absence of French language programs for technological, industrial, scientific and commercial disciplines has the effect of excluding Franco-Ontarians of today's generation from participating on an equal basis in the social and economic future of Canada." No similar study has yet been undertaken outside Ontario, but there is no reason to suppose the situation in most other provinces to be anything except worse.

Next for consideration are the immersion graduates and other Anglophone students who have become functionally proficient in French. Those now flowing from our high schools are a trickle compared to the torrent that will pour out in the late 1990s. Universities should be preparing for the likelihood that more and more young Anglophones will wish to take some courses in French at the post-secondary level. They should be conscious that many of these students will be enrolling in courses taught in French to improve their knowledge of the language and to prepare themselves for jobs where bilingualism is an asset.

It is essential to understand that identical programs are unlikely to be of equal benefit to both groups. Francophone students can benefit most from instruction that is wholly in French in a predominantly French environment. What immersion graduates need are ways to maintain and develop their French skills as they move toward the job market. While there may be educational situations in which the

balance of these two needs can be satisfied simultaneously without prejudice to either group, they are likely at present to be fewer than one might hope, and one must be very careful not to force the pace in this respect. Young bilingual Francophones outside Quebec may, because of their minority background, be more amenable to mixed post-secondary instruction, but we are inclined to the view that this is less than what is either ideal or possible. There are undoubtedly arguments to say that "coeducational" arrangements of this sort are the best preparation for the real world that awaits both Anglophone and Francophone bilinguals. But there are, or ought to be, equally good or better alternatives for both groups. Canada has not explored to the fullest either the practicality or, in the largest sense, the economy of providing minority Francophones with a suitable range of post-secondary programs within a single, comprehensively French "centre of excellence", in the West particularly, along with the necessary transport and accommodation allowances. There would be no harm in eventually allowing a few fluently bilingual Anglophones to share that experience, but they would owe it to their minority brothers and sisters to use such an option with the greatest linguistic consideration and tact.

The debate about what may be best for the vast majority of young bilingual Anglophones has barely begun, and we do not pretend to have even a small proportion of the possible answers. However, our experience does suggest clearly that asking more or less bilingual Anglophone teachers to teach versions of their standard courses in French may not be doing the greatest service either to their pupils or to themselves. Some may be well fitted to do so, but the second or third language abilities of even the most willing of the remainder make such a project dubious on a large scale, at least for some years yet. But the question begs to be asked: is that what these highly motivated and academically superior young people really need to bridge the second-language gap between high school and a still rather concentrated bilingual job market? And are we ready to answer for their frustration if this experience proves less than "relevant"?

Would we be on safer and more fruitful ground if we were to offer them more choices: encouragement to audit optional French language and literature courses; tailored courses in *general* science, history, art, or whatever, in French; opportunities to debate or conduct club or other residential activities in French; in short, any number of well-planned but less academically essential courses in good, clear contemporary Canadian French? We owe it to them and to ourselves to find out. A full, frank and informed discussion of these and other questions should be very high on the agenda of the provincial and federal governments. These are tomorrow's leaders and their educational fate and potential contribution to our country is too important to be left to improvisation.

As universities and colleges go through some lean years, it would be both unrealistic and unnecessary for all institutions to remodel their programs to provide a wide range of French offerings. Co-ordination among provinces and consultation with representatives of the client groups will be essential to a fair and sensible

distribution of the limited resources that are likely to be available for both purposes. A number of institutions already have programs under way, and some impressive efforts, ranging from the ingenious to the ambitious, have been mounted. We will discuss the year's events below, beginning with the national scene before turning to Ontario, the West and the East. (The province of Quebec falls outside this discussion, since both language groups in that province are relatively well provided with post-secondary opportunities to study in either English or French.)

National Events

Conferences on post-secondary education

Last March Canadian Parents for French held a colloquium on French post-secondary education in Ottawa and three main points emerged:

- a consensus that the needs of the Francophone community must take precedence over those of immersion graduates;
- agreement that there is a need to inform and encourage secondary students who may be eligible for French programs in post-secondary institutions; and
- affirmation of the importance of teacher training and university funding.

The Canadian Society for the Study of Higher Education held its annual conference at the University of Manitoba last June. The topic discussed was: "Post-Secondary Education in Canada: The Cultural Agenda". The papers presented (including the Commissioner's address "Bilingualism in Canadian Universities and Colleges, or Post-Secondary Education in the Language of the Official Minority — For Whom? Why? and How?") are being published as volumes XVI and XVII of *Monographs in Education*, edited by Alexander Gregor and Keith Wilson, University of Manitoba, 1986.

Studies released by Secretary of State

Early in the year the Department of the Secretary of State released two related studies. The first, *The 1983-84 National Survey of Post-Secondary Students*, covers, among other things, access to instruction in the official language of the student's choice. It found that almost half the Francophone students outside Quebec were instructed entirely in English. Forty per cent of these students said they would have preferred bilingual instruction and 10 per cent would have preferred instruction entirely in French. In Quebec the great majority of Francophones and over 70 per cent of Anglophones were receiving post-secondary education in their mother tongue. About one-third of both these groups said they would have preferred a bilingual education.

Accessibility to Post-Secondary Education in Canada, a Review of the Literature is a more general study with some application to the official languages minorities. It stresses the increasing importance of part-time adult education and examines the post-secondary participation of minority groups in general. One of its conclusions is: "A closer examination of how provincial variations in the funding of universities (and colleges) influence access by various socio-economic and cultural minority groups constitutes another direction for future research initiatives." We heartily concur.

Ontario

Government initiatives

The Ontario government has taken several steps which would seem to be in direct response to the findings of the Churchill Report and which complement its progressive stance on French-language services. On December 5 Ontario and Quebec signed a memorandum of understanding on post-secondary education which calls for both provinces "to offer, wherever feasible, an opportunity for students to continue their post-secondary education in an institution and province of their choice." The agreement will facilitate the admission of Franco-Ontarian students to Quebec universities. As the programs to be considered initially will be in the health sciences area, the move should have a useful impact on Ontario's serious lack of qualified French-speaking professionals in the health and social services fields.

In 1986-87 the Ministry of Colleges and Universities provided $900,000 for universities wishing to start new French-language programs. "Extra formula" grants, that is, money over the normal allotment, were also awarded; ($15.1 million to universities and $8 million to community colleges). The money is to pay for bilingual and French-language courses.

Studies in Franco-Ontarian education

Two studies of the Franco-Ontarian population also appeared in 1986. The first, released in April, was *Le profil de l'étudiant franco-ontarien quant à son intention de poursuivre des études post-secondaires* by University of Ottawa researchers Pierre Poirier, Evelyn Gagné and Maurice Lapointe. The study compared the academic intentions of Franco-Ontarian students in grade twelve in order to discover the qualities which define those who intend to pursue university or college studies and those who wish to go to work immediately after high school. The researchers recommend further study into such questions as why so few Franco-Ontarian students register in such programs as Science and Engineering or Health Sciences.

In mid-May Professor Jean-Charles Cachon of Laurentian University released his *Étude stratégique sur les services d'éducation universitaire en français dans le nord-est de l'Ontario*. Professor Cachon examined the post-secondary educational needs of Francophones in northeastern Ontario, with particular reference to the ways in which Laurentian University may be able to fill in the gaps. He suggests that the University should set up a Comité de développement des services en français to oversee the provision of French-language services. Other recommendations include a program to increase the bilingual capacity of the faculty, promotion of French-language programs and development of facilities for French-language doctoral research.

Survey of universities

The Council of Ontario Universities undertook a survey on behalf of the Association des universités partiellement ou entièrement de langue française this year. All universities received a form asking them to solicit information from their faculties and doctoral students regarding their ability and willingness to teach courses in French. The Council hopes to have the inventory computerized in the spring.

Ontario universities and colleges

Cambrian College announced in October that it would open a new Centre linguistique in January 1987 to co-ordinate the teaching of French as a first and second language, as well as that of other languages.

Canadore College has started an adult literacy course for Francophones in northern Ontario, where the overall rate of functional illiteracy (defined by the United Nations as having a grade nine education or less) in the Francophone community is 34 per cent. A dozen volunteer tutors have been trained and matched with clients, and a second workshop is about to train 15 more.

Carleton University has created a "mention français", roughly, a "French qualification". To receive this qualification, students would have to demonstrate their ability to work in French in their own discipline at the university level and their understanding of the French experience in Canada. The program is designed for Anglophones who are not taking a major or an honours degree in French.

Laurentian University is planning to open a new French campus in September 1987 — in France! About 300 students are expected to enroll in the first year, half of them Francophones. Any student who has completed a year in a Canadian university may apply.

Ottawa University released the reaction of its Comité de planification scolaire to the Groupe de travail sur les services en français, which recommended establishment of new degree programs in Law and Health Sciences. The University is expanding its course for immersion graduates. In 1986-87 full year introductory courses for advanced second language speakers were offered in five departments.

Queen's University professors are working on an "intelligent microcomputer-based instruction system" for French second language teaching. It will be based on the "Q'Vinci" program, which uses IBM mainframe computers to teach written Italian.

The University of Toronto is now offering philosophy and architecture courses in French and a law course is proposed. The University has also produced a microfiche catalogue of its library holdings in French and is preparing a list of its bilingual faculty members. The student radio station, CIUT, which has just begun to broadcast on the FM band, will carry a Sunday morning French program called "Branche-toi". The University had also hoped to open a "French House" on the Erindale campus but the response was not quite high enough. However, the residence office expects more applicants in 1987-88 and intends to go ahead even if the demand is small. The program will be open to Anglophones who have studied French, and to Francophones.

The University of Waterloo has added to its existing French-language Engineering and Arts courses by creating an exchange program which will allow five students a year to study in Nantes, France.

York University has released the *Report of the President's Advisory Committee on Bilingualism*. It recommends, among other things, that the University should

encourage Franco-Ontarian student enrolment at York, provide bilingual documents and signs wherever possible on campus, and establish bilingual graduate programs, language training opportunities for the faculty and French social and cultural activities. York also undertook an "academic mission to France" in the spring to explore the possibility of co-operation. The delegation subsequently recommended that the University embark on a program of academic exchanges with French universities.

The West

Manitoba

Collège universitaire de Saint-Boniface has instituted a Master's degree in French Education. So far, demand has exceeded the available places.

The University of Manitoba found that about 160 of its professors felt able and willing to teach in French. The Department of Education, however, has declined to support a plan to offer courses in French, apparently fearing that the lone Francophone institution in the area, Collège Saint-Boniface, might suffer from the competition. In the opinion of this Office, it would be unfortunate to drop the idea altogether before more discussion and research have been undertaken. But the stakes for the minority may simply be too high at present. The University and the Collège might, in the meantime, find some amicable compromise which would serve the needs of Francophones and bilingual Anglophones to the greater satisfaction of both.

The University has also recently produced a useful and extensive publication entitled *Bilingual Education, A Challenge for Canadian Universities in the '90's*. The intent of the volume "is to discover how English-speaking universities in Canada intend to cope with the demand for some undergraduate courses in French which incoming immersion students are expected to request during the next decade." The document includes a description of the programs which are now available across the country, the results of a survey mailed to a thousand Canadian university professors, material compiled from interviews with 87 university administrators and professors, and a bibliography. The principal recommendations are that:

- a number of undergraduate courses be taught in French in most Canadian universities;
- imaginative French-language training programs be set up at universities across the country to bring the level of fluency of a significant number of university professors up to the high standards required to teach their discipline in French; and
- the federal government through the Council of Ministers of Education should make direct funding available to universities which are prepared to offer courses in French and/or set up language training programs to improve the language proficiency of their professors.

Saskatchewan

The University of Regina is undertaking an elaborate pilot project in which two groups of five professors will be given the opportunity to study 15 hours of French per week over two semesters. In the third semester they will travel to Laval University in Quebec City to work in their own fields. After their return to Regina they will be expected to teach some courses in French to immersion graduates. The project, which will be funded by the federal and provincial governments and the two universities, will cost some $400 thousand for the initial two and a half years.

The University of Saskatchewan is now offering Introductory Sociology as its second course in French. Of the 25 students registered, about half are Francophones. The University has had difficulty in providing French books and other resources, but the situation is apparently better than it was three years ago when the first course was begun. The University's Faculty of Education has also instituted an immersion teacher training program this year, a one-year B.Ed. degree designed for elementary school teachers. Students in the program will receive 90 per cent of their training in French.

Alberta

The University of Alberta has brought back a second language requirement in the Faculty of Arts. The University is also providing French courses by "teleconferencing". One teacher in Edmonton can now phone the course to classrooms in Calgary, Peace River, Girouxville, Falher, Yellowknife, Vancouver and Bonnyville. Five such courses are available.

British Columbia

In January 1986 a conference on post-secondary education was held by the Fédération des Franco-Colombiens in Vancouver. Dr. Geoffrey Mills of the British Columbia Ministry of Education announced that a study has been proposed to determine the number of immersion students now in high school who will be eligible for post-secondary French education. Among the recommendations of the conference:

- French post-secondary courses should be open to Anglophones as well as Francophones if they possess adequate knowledge of the language;
- one institution should take on the greatest part of the responsibility of offering French courses, with the possibility of using long-distance teaching to disseminate the instruction;
- exchanges with other provinces should be considered; and
- Dr. Mills's research proposal should include examining the needs of the adult Francophone population.

Simon Fraser University has begun something new to British Columbia: since January 1987 two courses ("Le Canada jusqu'à la Confédération" and "Introduction à la politique canadienne") have been offered in French. Until the introduction of these courses British Columbia had been the only province with

no French post-secondary courses at all. While they are intended to answer the needs of immersion graduates, the courses are open to anyone with the necessary background.

The East

Prince Edward Island

The University of Prince Edward Island announced its new policy on extended French opportunities last May. This "Statement on French Language and Culture" addresses the needs of French immersion graduates and announces the University's intention to promote classes taught in French. Professors are to be given the opportunity to improve their French skills, and the University is seeking additional financial assistance to put the policy into practice. In the meantime, there are the usual difficulties in recruiting staff.

New Brunswick

The University of New Brunswick is in its second year of a program to train immersion teachers. Ten students are enrolled for 1986-87 and a documentation centre is in the process of being set up to complement course offerings.

Although *l'Université de Moncton* has not initiated any new programs this year, the institution deserves mention for its long-standing provision of French post-secondary education for Francophones and its translation department.

* * *

This national panorama is quite heartening, and many institutions deserve praise for their forward-looking and constructive approach. Nonetheless, two considerations must remain uppermost in everyone's mind:

- opportunities for Francophones to study in their mother tongue, especially outside Ontario and New Brunswick, have not received as much collective attention this year as have programs designed for immersion graduates. The needs of the official language minorities must take precedence, not because the needs of immersion graduates are unimportant, but because, without an educated Francophone minority base, advanced Anglophone bilingualism would be as frustrating as a one-way telephone;

- adult education for the minorities, and particularly literacy programs such as that being developed at Canadore College, cannot be given too much support. These are the poor relations of the glamorous programs designed for more fortunate students, but their benefits for the individual and the community are high and they also solve a particular problem in a very direct way without requiring large financial outlays.

The Commissioner made a number of recommendations in his address to the University of Manitoba conference on post-secondary education last June. These are summarized in the following points, which may be regarded as preliminary suggestions on this complex subject. We believe that:

- in the context of the renegotiation of the federal/provincial/territorial accords, a *strategy* for the funding of French post-secondary education should be designed that will give priority to the needs of the official languages minorities but not neglect those of immersion graduates;
- in the same context, the provincial governments should be encouraged to develop policies on French post-secondary education and to co-ordinate the efforts of individual institutions so as to make the most efficient use of the resources which are already available;
- a national colloquium on French post-secondary education should be held as soon as possible; at the very least, it should aim to ensure regular information sharing and periodic discussion of new approaches and developments; and,
- adult education and literacy programs for the official languages minorities should receive even more attention and support from governments, universities and colleges.

APPENDICES

SECOND LANGUAGE ENROLMENT IN PUBLIC SCHOOLS, BY PROVINCE[c]

C.1

		ELEMENTARY[d] (Core)			
		Total school population	School population having English as the language of instruction (French in Quebec)	Second language[c] Enrolment	%
Newfoundland	1977-78	156,168	93,623	33,585	35.9
	1985-86[r]	142,332	73,700	36,687	49.8
	1986-87[b]	139,371	70,722	36,325	51.4
Prince Edward Island	1977-78	27,491	13,284	7,351	55.3
	1985-86[r]	24,996	10,534	6,089	57.8
	1986-87[b]	24,763	10,381	6,027	58.1
Nova Scotia	1977-78	198,097	100,529	30,025	29.9
	1985-86[r]	172,614	86,164	47,357	55.0
	1986-87[a]	170,800	84,500	46,000	55.4
New Brunswick	1977-78	162,229	49,019	29,563	60.3
	1985-86[r]	141,332	37,737	28,876	76.5
	1986-87[a]	140,400	37,000	28,500	77.0
Quebec (French as a first language.)	1977-78	1,232,678	571,069	211,296	37.0
	1985-86[r]	1,059,445	586,244	238,569	40.7
	1986-87[a]	1,065,500	610,000	244,000	40.7
Quebec (French as a second language.)	1977-78	1,232,678	See Table C.2 (minority language education).		
	1985-86[r]	1,059,445			
	1986-87[a]	1,065,500			
Ontario	1977-78	1,943,064	1,206,205	650,136	53.9
	1985-86[r]	1,769,074	1,023,912	655,133	64.0
	1986-87[a]	1,745,000	998,500	647,000	64.8

SECONDARY[e] (Core)			FRENCH IMMERSION			
School population having English as the language of instruction (French in Quebec)	Second language[c] Enrolment	%	Enrolment	Schools offering immersion	Total number of schools	TOTAL SECOND LANGUAGE ENROLMENT
62,270	34,111	54.8	95	3	708	67,791
66,536	37,692	56.6	2,015	25	607	76,394
66,085	41,183	62.3	2,328	26	600	79,836
13,034	8,332	63.9	541	7	72	16,224
11,458	7,379	64.4	2,492	21	69	15,960
11,253	7,368	65.5	2,692	21	70	16,037
91,545	58,839	64.3	127	3	613	88,991
80,456	53,572	66.6	1,859	23	553	102,788
80,800	54,500	67.5	1,800	23	550	102,300
56,930	37,887	66.6	3,179	34	482	70,629
42,517	28,486	67.0	14,530	100	436	71,892
40,900	27,600	67.5	16,400	110	430	72,500
456,486	456,176	98.0	No English immersion programs exist.			667,472
338,521	331,751	98.0				570,320
330,000	323,000	98.0				567,000
See Table C.2 (minority language education).			17,800	n.a.	2,765	17,800
			18,006	n.a.	2,549	18,006
			18,200	n.a.	2,600	18,200
607,940	220,369	36.2	12,764	160	4,742	883,269
566,155	241,078	42.6	87,819	737	4,840	984,030
558,000	248,300	44.5	97,000	850	4,800	992,300

Continued

		ELEMENTARY[d] (Core)			
		Total school population	School population having English as the language of instruction (French in Quebec)	Second language[c] Enrolment	%
Manitoba	1977–78	221,408	110,831	42,576	38.4
	1985–86[r]	199,013	92,974	47,930	51.6
	1986–87[a]	199,200	91,000	48,200	53.0
Saskatchewan	1977–78	216,716	110,382	4,928	4.5
	1985–86[r]	202,560	107,706	20,034	18.6
	1986–87[a]	205,000	108,000	21,000	19.4
Alberta	1977–78	439,804	216,656	52,435	24.2
	1985–86[r]	448,339	226,844	56,835	25.1
	1986–87[a]	448,300	222,500	59,000	26.5
British Columbia	1977–78	527,769	305,574	75,740	24.8
	1985–86[r]	486,777	275,560	76,042	27.6
	1986–87[a]	469,300	268,000	75,000	28.0
Yukon	1977–78	5,394	3,545	1,346	38.0
	1985–86[r]	4,554	2,594	1,058	40.8
	1986–87[b]	4,805	2,739	1,187	43.3
Northwest Territories	1977–78	12,717	8,801	2,100	23.0
	1985–86[r]	13,470	9,409	2,275	24.2
	1986–87[a]	13,644	9,500	2,380	25.1
TOTAL	**1977–78**	**5,143,535**	**2,789,518**	**1,141,081**	**40.9**
	1985–86[r]	**4,664,475**	**2,533,378**	**1,216,885**	**48.0**
	1986–87[a]	**4,626,109**	**2,512,842**	**1,215,419**	**48.4**

[a] Statistics Canada estimate.

[b] Preliminary figures provided by the Department of Education.

[c] Does not include students for whom the regular language of instruction is English in Quebec and French in the other provinces and territories.

[d] Includes grades K to 6, except Ontario (K–8); British Columbia and Yukon (K-7)

SECONDARY[c] (Core)			FRENCH IMMERSION			
School population having English as the language of instruction (French in Quebec)	Second language Enrolment	%	Enrolment	Schools offering immersion	Total number of schools	TOTAL SECOND LANGUAGE ENROLMENT
100,707	41,376	41.1	1,667	13	724	85,619
87,979	40,464	46.0	12,581	67	713	100,975
88,700	41,700	47.0	14,300	75	710	104,200
104,543	48,469	46.4	407	2	971	53,804
87,682	40,207	45.9	5,965	43	933	66,206
88,800	41,300	46.5	6,900	45	930	69,200
215,899	58,903	27.3	n.a.	n.a.	1,367	n.a.
201,081	64,238	31.9	19,017	121	1,520	140,090
203,000	65,000	32.0	21,300	135	1,530	145,300
220,894	84,069	38.1	1,301	15	1,610	161,110
193,981	98,367	50.7	15,590	123	1,549	189,999
181,800	100,000	55.0	17,700	130	1,545	192,700
1,849	939	50.8	n.a.	n.a.	23	n.a.
1,681	953	56.7	247	1	25	2,258
1,733	988	57.0	291	1	25	2,466
3,916	1,100	28.1	n.a.	n.a.	70	n.a.
3,811	1,435	37.7	250	3	74	3,960
3,920	1,550	39.5	224	3	75	4,154
1,936,013	**1,050,570**	**54.3**	**37,881**	**237**	**14,147**	**3,114,975**
1,681,853	**945,622**	**56.2**	**180,345**	**1,265**	**13,868**	**2,342,852**
1,654,991	**952,489**	**57.6**	**199,111**	**1,419**	**13,865**	**2,367,019**

[c] Includes 7–12, except Ontario (9–13); Quebec (7–11); British Columbia and Yukon (8–12).

[r] Figures revised since publication of the *1985 Annual Report*.

n.a. No figures available.

Note: In previous years the information shown above was presented in two separate tables, numbered B.3 and B.4.

Source: Statistics Canada, Elementary and Secondary Education Division.

MINORITY LANGUAGE EDUCATION PROGRAMS

C.2

Enrolment in programs designed to provide education in their mother tongue (English in Quebec and French elsewhere), to members of the official-language minority groups, grades in which offered and number of schools where offered, for each province and territory, 1970–71, 1985–86 and 1986–87

		Enrolment	Grades	Number of schools
Newfoundland	1970–71	185	k to 10	1
	1985–86[r]	181	k to 10	2
	1986–87[b]	236	k to 11	4
Prince Edward Island	1970–71	796	1 to 12	7
	1985–86[r]	512	1 to 12	2
	1986–87[b]	484	1 to 12	2
Nova Scotia	1970–71	7,388	p to 12	32
	1985–86[r]	4,135	p to 12	22
	1986–87[a]	3,700	p to 12	18
New Brunswick	1970–71	60,679	k to 12	196
	1985–86	46,548	k to 12	154
	1986–87[a]	46,100	k to 12	154
Quebec	1970–71	248,855	k to 11	519
	1985–86[r]	116,674	k to 11	392
	1986–87[a]	107,300	k to 11	370
Ontario	1970–71	115,869	k to 13	381
	1985–86[r]	91,188	k to 13	359
	1986–87[a]	91,500	k to 13	360
Manitoba	1970–71	10,405	k to 12	49
	1985–86[r]	5,479	k to 12	32
	1986–87[a]	5,200	k to 12	32
Saskatchewan	1970–71	765	k to 12	12
	1985–86[r]	1,207	k to 12	17
	1986–87[a]	1,300	k to 12	18

Continued

		Enrolment	Grades	Number of schools
Alberta	1970–71	n/a	n/a	n/a
	1985–86[r]	1,397	k to 11	10
	1986–87[a]	1,500	k to 12	12
British Columbia	1970–71	—	—	—
	1985–86[r]	1,646	k to 11	34
	1986–87[a]	1,800	k to 12	37
Yukon	1970–71	—	—	—
	1985–86[r]	32	1 to 5, 8 to 10	2
	1986–87[b]	42	1 to 6, 8 to 9	3
Northwest Territories	1970–71	—	—	—
	1985–86[r]	—	—	—
	1986–87[a]	—	—	—
TOTAL	**1970–71**	**444,942**		**1,197**
	1985–86[r]	**268,899**		**1,027**
	1986–87[a]	**259,165**		**1,010**

[a] Statistics Canada estimate.

[b] Preliminary figures provided by the Department of Education.

[r] Figures revised since publication of the *Annual Report 1985*.

n/a No figures available.

Note: In previous years this information has been published in table B.5.

Source: Statistics Canada, Elementary and Secondary Education Division.

COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES
COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES

RAPPORT ANNUEL 1986

PARTIE V

L'éducation : Des plans S.V.P.

TIRÉ À PART

Pour des exemplaires additionnels, écrire à la direction des Communications, Commissariat aux langues officielles, Ottawa, Canada K1A 0T8. Ou encore téléphoner, à frais virés, au (613) 995-7717.

Le Commissaire aux langues officielles a aussi des bureaux régionaux dans les villes suivantes :

95, rue Foundry, Moncton (N.-B.)	E1C 5H7	(506) 857-7047
1179, rue Bleury, Montréal (Qué.)	H3B 3H9	(514) 283-4996
102, rue Bloor ouest, Toronto (Ont.)	M5S 1M8	(416) 973-1903
127, rue Cedar, Sudbury (Ont.)	P3E 1B1	(705) 675-0656
400, avenue Taché, St-Boniface (Man.)	R2H 3C3	(204) 949-2111
10506, avenue Jasper, Edmonton (Alb.)	T5J 2W9	(403) 420-3111

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987

L'enseignement de la langue seconde : d'une province à l'autre

Parmi les événements marquants de l'année dans le domaine de l'enseignement de la langue seconde, c'est de nouveau l'immersion en français qui a constitué le point de mire. Si l'expansion et la popularité extraordinaires de ce programme demeurent impressionnantes, on s'interroge aujourd'hui sur les effets de celui-ci sur notre système d'enseignement des langues. Ce n'est pas que l'immersion soit sérieusement remise en question, même si ses résultats nous frappent moins qu'autrefois. En tant que méthode d'enseignement et d'apprentissage d'une langue seconde, l'immersion a fait ses preuves. Cependant, sans qu'on puisse lui en imputer la faute, elle pertube les méthodes d'enseignement traditionnelles.

L'immersion a fait l'objet d'une foule de recherches, sans doute parmi les plus approfondies qu'ait connu le monde de l'enseignement au cours des 20 dernières années. Pourtant, bien des questions demeurent sans réponse — en fait, certaines n'ont même pas été formulées. Parents, enseignants, administrateurs scolaires, hommes et femmes politiques, et bien sûr tous ceux dont les enfants participent à un programme immersif, se sont posé quelques-unes de ces questions : Quel est l'âge idéal pour débuter un programme d'immersion en français ? Quelles sont les répercussions éventuelles sur la connaissance de la langue maternelle ? Et surtout, peut-il y avoir un prolongement au postsecondaire et après les études ?

Ce n'est toutefois que récemment que l'attention s'est portée sur les aspects plus fondamentaux de la structure de l'enseignement : Comment l'immersion se compare-t-elle avec des programmes cadres bien enseignés, non seulement du point de vue de l'efficacité pédagogique, mais en tant qu'option économiquement acceptable parmi les diverses méthodes ? Devrait-on permettre une expansion illimitée des programmes immersifs ? Étant donné le nombre d'enfants déjà inscrits à l'un de ces programmes et les attentes des parents, quelle serait la ligne de conduite la plus rationnelle ? Et à défaut de directives appropriées, à quoi peuvent raisonnablement s'attendre les participants aux programmes cadres de français en matière de connaissance de la langue seconde ? On ne peut plus ne pas tenir

compte de ces questions de politique et de planification. Manifestement, le gouvernement fédéral est un des premiers intéressés en ce qui a trait à l'amélioration de l'enseignement de la langue seconde dans ce pays, et il se doit de participer à la recherche de solutions.

Commençons par des faits. Seulement 4 p. 100 des étudiants anglophones sont inscrits à des programmes immersifs, ce qui représente tout de même quelque 200 000 enfants au primaire et au secondaire. Pour la plupart des autres, les programmes cadres (simples ou prolongés) demeurent la seule méthode d'apprentissage du français. Heureusement, avec l'expérience, nous savons aujourd'hui ce que les enseignants en langues d'autres pays ont appris depuis longtemps : que les programmes cadres en français sont beaucoup plus qu'une voie secondaire vers un bilinguisme fonctionnel. Nombre de personnalités canadiennes parfaitement bilingues n'ont vraisemblablement eu accès qu'à un programme cadre de langue seconde. Le succès de ces programmes réside davantage dans l'aisance et les aptitudes des professeurs, dans les possibilités réelles ou artificielles d'utiliser la langue et, bien sûr, dans les motivations profondes des apprenants.

Fort heureusement, ce regain d'intérêt envers les programmes cadres nous permet d'entrevoir plusieurs solutions de rechange à l'escalade sans fin des programmes immersifs. Cette utopie égalitariste, qui est en voie de traumatiser l'ensemble du réseau d'enseignement canadien-anglais, doit céder le pas à des façons plus pratiques et plus économiques de donner au plus grand nombre d'enfants possible une connaissance de la langue seconde qui leur sera utile, à eux comme à leur pays.

Il faut reconnaître que cette réorientation ne constitue guère plus, à l'heure actuelle, qu'une hypothèse prometteuse. Elle révèle toutefois qu'il est dangereux de tenter de mettre tous nos œufs dans le même panier. Aussi faut-il se réjouir à l'idée que des organismes avant-gardistes, comme la Canadian Parents for French, accordent leur soutien à ce que l'on a appelé l'Étude nationale sur les programmes cadres de français, un projet triennal de l'Association canadienne des professeurs de langue seconde, subventionné par le Secrétariat d'État et qui bénéficie de l'appui des ministres provinciaux de l'Éducation et des commissions scolaires.

Le débat enseignement immersif-programme cadre est loin d'avoir été résolu, et aucun effort collectif n'a été entrepris en vue d'instaurer une stratégie nationale permettant d'y mettre un terme. Cela n'a pas été sans conséquences, comme on pourra le voir dans les pages qui suivent.

La question se pose tout à fait différemment dans les écoles françaises du Québec. Si l'enseignement immersif en anglais y est inexistant — ce qui semble en étonner plusieurs —, c'est que les francophones du Québec sont déjà « immergés » dans la culture anglophone nord-américaine, et que c'est la survie de la langue française qui les préoccupe. On ne s'étonnera donc pas que le projet du gouvernement de faire commencer l'enseignement de l'anglais dès la première année plutôt qu'en quatrième ait suscité un vif débat, comme nous le verrons plus loin.

Si l'enseignement de la langue seconde revêt au Canada une telle importance, c'est qu'il a apporté une contribution essentielle à la bilinguisation du pays. Aussi faut-il presser les autorités fédérales et provinciales de profiter de la renégociation prochaine de leurs ententes sur les langues d'enseignement 1) pour réévaluer à fond la répartition des subventions aux différents aspects de ce programme, et 2) pour entreprendre de concert les travaux de recherche et de planification devenus si importants et si pressants. Elles doivent à tout prix éviter les combats de coqs disgracieux et aider le Canada à progresser harmonieusement vers l'égalité linguistique.

Terre-Neuve

En avril 1986, le Policy Advisory Committee on French Programs de Terre-Neuve recevait le rapport du groupe de travail formé en 1984 en vue de réévaluer le programme cadre provincial de français. Il proposait une politique globale visant à améliorer les programmes cadres, en tenant compte des recherches récentes dans ce domaine, ainsi que de la politique actuelle de Terre-Neuve et d'autres provinces. Le ministre de l'Éducation étudie actuellement ses conclusions.

Dans l'ensemble de la province, l'enseignement immersif en français continue de s'étendre, ce qui ne manque pas de préoccuper maints conseils scolaires. Ainsi, le Conseil scolaire unifié d'Avalon a décidé pour l'instant de maintenir le programme immersif dans une école primaire, alors que seulement 12 élèves sont inscrits en première année. Faut-il maintenir des classes aussi petites? Qu'une telle question se pose illustre encore une fois la nécessité d'une planification à long terme. Un rapport sur l'immersion en français dans le district d'Avalon soulève plusieurs autres questions : la possibilité de recruter un nombre suffisant d'enseignants qualifiés ; les avantages et les inconvénients du système à double voie ; l'accessibilité à des bibliothèques convenables dans les petites collectivités comme dans les grands centres ; enfin, la promotion de programmes à l'intention des finissants des cours immersifs.

Quant au ministère de l'Éducation, il a entrepris de mettre en place une nouvelle méthode d'évaluation de la compétence en français des finissants du programme cadre. Ces derniers reçoivent actuellement une note de leur école, en plus de passer un examen du Ministère ; à partir de juin 1987, ils seront soumis à un examen oral par leur professeur de français, l'objectif étant de valoriser l'aptitude à parler cette langue. Les examens oraux menés à titre expérimental ont donné de très bons résultats, et les enseignants aussi bien que les élèves s'y sont prêtés de bonne grâce.

Notre rapport de l'an dernier faisait état d'une étude de l'Université Memorial sur les élèves de première, deuxième et troisième en immersion française. Au congrès de l'Association canadienne des professeurs d'immersion (ACPI), en novembre dernier, les professeurs Netton et Spain en ont présenté les conclusions préliminaires sous le titre *Teacher-Student Interaction Patterns: Low vs. High Achievers in Immersion*. On prévoit terminer l'étude en 1987.

Île-du-Prince-Édouard

En début d'année, les inscriptions aux programmes d'immersion en français ont provoqué une nouvelle ruée. A Charlottetown, près de 200 parents ont fait la queue toute une nuit pour inscrire leurs enfants en première année. Dans le district scolaire de Montague, où les inscriptions pouvaient se faire par téléphone, 48 enfants avaient été inscrits en une demi-heure à peine dans une classe dont l'effectif prévu était de 25 élèves. Aux prises avec cette demande croissante, les conseils scolaires sont contraints de réexaminer leur politique en la matière. De plus, comme les élèves en immersion longue sont de plus en plus nombreux à progresser vers les hautes classes, il faut multiplier les programmes immersifs à ces divers niveaux. On a dû également cette année accroître le nombre de classes d'immersion courte. Résultat : l'effectif des classes immersives s'est accru de 24 p. 100 environ, alors que l'ensemble de la population scolaire diminuait.

Le rapport Paquette

Le ministre de l'Éducation a publié en octobre le *Rapport du comité consultatif sur la Commission Paquette*. Il s'agit de la réponse officielle du gouvernement aux travaux de cette Commission, qui s'était penchée sur la réforme de l'enseignement. Parmi les 42 recommandations du comité consultatif, mentionnons les suivantes : un énoncé de politique à long terme quant aux objectifs de la province en matière d'enseignement ; un plan quinquennal visant la mise en œuvre de programmes prioritaires ; et un mécanisme de révision de la politique ministérielle. Le comité a également recommandé que l'on accorde des fonds au district scolaire francophone d'Évangeline afin d'engager cinq enseignants supplémentaires, et que les étudiants qui ne sont pas en immersion puissent avoir accès à des programmes cadres de qualité.

Nouvelle-Écosse

L'année a été calme dans l'ensemble en Nouvelle-Écosse, mis à part la fermeture de plusieurs écoles, faute d'inscriptions. Le Conseil scolaire du district de Cap Breton, par exemple, a fermé 12 écoles l'automne dernier par mesure d'austérité. Ayant moins d'élèves, les conseils scolaires recevaient proportionnellement moins d'argent du ministère de l'Éducation, ce qui les a obligé à fusionner des écoles ou des classes. Par contre, les programmes immersifs en français ont poursuivi leur expansion. Le Conseil scolaire du district de Sydney, entre autres, s'apprête à ajouter près de 60 places en septième année à son programme d'immersion courte, tandis que le Conseil de Halifax-Bedford ajoutera quatre classes de septième, portant leur total à 12.

Bien que l'immersion y jouisse sans conteste d'un appui solide de la part des parents, la Nouvelle-Écosse demeure au dernier rang des provinces quant à l'établissement de programmes immersifs. Si le ministère de l'Éducation est prêt à collaborer, c'est aux conseils scolaires qu'il incombe de mettre en place des programmes. Cela dit, si l'on en croit un responsable du Ministère : « Nous n'avons pas commencé aussi tôt que certaines autres provinces, mais à présent nous fonçons à toute vapeur ! »

Nouveau-Brunswick

Nous avons fait état l'an dernier de deux rapports sur l'enseignement de la langue seconde, l'un du Cabinet de la réforme gouvernementale du Nouveau-Brunswick, l'autre du professeur H.H. Stern de l'Institut ontarien d'études pédagogiques. Tous deux préconisaient une réforme en profondeur des programmes de français langue seconde au Nouveau-Brunswick. Par suite des recommandations du Cabinet de la réforme gouvernementale, le ministère de l'Éducation a annoncé son intention de réexaminer l'ensemble de ses programmes de langue seconde, y compris les programmes d'immersion courte, moyenne et longue, les programmes cadres normaux et prolongés, ainsi que l'enseignement de l'anglais langue seconde dans les écoles françaises. Un rapport est attendu dans le courant de 1987, mais on ne prévoit guère de réforme avant deux ans.

Dans son rapport, le Comité consultatif sur les langues officielles, qui préconisait lui aussi une réévaluation des programmes, a pressé le ministère de l'Éducation de fixer une norme minimale de bilinguisme fonctionnel, et l'a incité à persuader les conseils scolaires d'offrir des cours de langue seconde à tous leurs élèves. Enfin, il lui recommandait d'étudier le rapport coûts-bénéfices des programmes existants et de ne pas adopter de nouvelles mesures avant d'en évaluer les répercussions sur les élèves en ce qui a trait à la maîtrise de leur langue maternelle.

Le rapport Stern

Dans leur examen du système d'éducation, le gouvernement et les conseils scolaires ont tenu compte des recommandations du rapport Stern, publié il y a deux ans sous le titre *French as a Second Language in New Brunswick: A Report on the Current Position and a Discussion on the Way Ahead*. Le gouvernement avait commandé cette étude sur l'enseignement du français langue seconde dans la province afin de le guider quant à la marche à suivre en cette matière. Le rapport propose diverses façons de mieux coordonner les programmes cadres et immersifs, dans le meilleur intérêt des élèves. Devant le « dilemme immersion-cadre », le Rapport suggère d'offrir un programme cadre enrichi en première, deuxième et troisième années, suivi d'une immersion totale en quatrième, cinquième et sixième, d'une immersion partielle en septième, huitième et neuvième, et enfin d'un cours de lettres françaises, plus une ou deux autres matières facultatives dans cette langue, en dixième, onzième et douzième années. Il s'agit là, précise l'auteur, d'une esquisse de programme qui *pourrait* servir si la province décidait de normaliser l'enseignement de la langue seconde dans tous les districts scolaires.

Ce système implique notamment que tous les parents et les enseignants acceptent l'idée que l'immersion soit obligatoire — ce qui est loin d'être acquis ! Certains conseils scolaires ont estimé que cette proposition favorisait l'immersion moyenne au détriment de l'immersion longue, mais le professeur Stern rejette catégoriquement cette interprétation. Le Conseil scolaire du district de Salisbury (n° 16) a néanmoins décidé d'adopter une version modifiée de ce programme, à titre expérimental, et de mettre progressivement fin à son programme d'immersion longue. L'élève conserverait cependant la possibilité de poursuivre le programme cadre après la quatrième. Le district 26 (Fredericton) a également décidé de

supprimer l'immersion longue et d'introduire l'immersion moyenne à partir de la quatrième année en 1989. Ces mesures ont suscité des protestations de la part de la New-Brunswick Parents for Early Immersion et de la section provinciale de la Canadian Parents for French. Celles-ci soutiennent entre autres que le conseil du district 16, bien qu'il ait effectivement consulté enseignants et parents, n'a pas suffisamment tenu compte des arguments adverses.

Une seule chose est claire, en somme, c'est que la confusion règne. Lors d'une conférence sur l'immersion tenue en octobre à l'Université du Nouveau-Brunswick, le professeur Stern affirmait : « Il n'existe tout simplement pas de données concluantes quant à l'âge idéal pour commencer l'immersion. » Mais le professeur Merrill Swain, de l'Institut ontarien d'études pédagogiques, a soutenu au contraire que les recherches sur l'enseignement du français avaient prouvé que les programmes immersifs longs étaient « clairement supérieurs » aux programmes courts, et qu'ils « devraient être mis de l'avant par des provinces comme le Nouveau-Brunswick ». Quand les experts se contredisent à ce point, comment s'étonner que les décisions administratives suscitent des controverses ? Si chacun doit faire preuve d'ouverture d'esprit au cours de ce difficile débat, il est avant tout essentiel de trier et de synthétiser les données de planification pertinentes afin de limiter le gaspillage de temps et les réactions trop émotives que favorisent l'insuffisance et l'ambiguïté des données.

Dans le reste du Nouveau-Brunswick, les inscriptions aux programmes de français, immersifs ou cadres, ont augmenté cette année malgré la baisse générale des effectifs scolaires. La clientèle en immersion dépasse maintenant 14 000 élèves, une hausse de près de 14 p. 100 par rapport à l'an dernier. Cette affluence a poussé certains conseils scolaires à mettre en place de nouveaux systèmes d'inscription par tirage au sort. Ce fut le cas dans le district de Rothesay, où la demande a excédé l'offre à un point tel que quatre écoles ont dû recourir à des tirages au sort pour désigner les élus. Le ministère de l'Éducation laisse aux conseils scolaires le soin d'élaborer leur propre politique d'enseignement de la langue seconde, mais ceux-ci manquent souvent des fonds nécessaires pour le mettre en œuvre.

Québec

Enseignement précoce de l'anglais

L'enseignement de la langue seconde a donné lieu à de nombreux débats au Québec cette année. L'un deux porte sur le projet du gouvernement d'autoriser l'enseignement de l'anglais dans les écoles françaises dès la première année plutôt que la quatrième. (Dans le secteur francophone, l'anglais langue seconde est obligatoire de la quatrième à la sixième, et tout au long du secondaire.) Bien que l'enseignement de l'anglais soit interdit dans les écoles françaises avant la quatrième année, la Commission scolaire protestante du Grand Montréal et la Commission scolaire catholique de Châteauguay, entre autres, ont contourné le règlement en introduisant dans leurs sections françaises des cours d'anglais dès la maternelle. Selon le président du Conseil supérieur de l'éducation — un organisme consultatif indépendant qui s'est prononcé en faveur d'un enseignement

plus précoce de l'anglais — quelque 25 000 écoliers de première, deuxième et troisième années apprennent actuellement l'anglais dans des écoles françaises. Le coordonnateur de l'enseignement de l'anglais langue seconde à la Commission scolaire Baldwin-Cartier a fait remarquer que les élèves francophones, de la quatrième année au secondaire V, consacraient environ 700 heures à l'apprentissage de l'anglais, tandis que les anglophones pouvaient choisir de consacrer jusqu'à 5 000 heures à l'étude du français. En 1983, cette Commission créait un programme enrichi d'anglais et portait à un tiers du total le contenu anglais de son enseignement. Le succès de cette formule a incité d'autres commissions à s'en inspirer.

Les commissions scolaires ne voient pas toutes d'un bon œil le projet du gouvernement d'autoriser l'apprentissage de l'anglais dès la première année. Paradoxalement, la Commission scolaire protestante du Grand Montréal y voit une menace pour son secteur français, actuellement en pleine croissance. Ce secteur, qui comprend 19 des 66 écoles de la Commission, est près de sept fois plus important qu'il y a 12 ans, en grande partie grâce à ses classes d'anglais. La Commission scolaire de Châteauguay, en revanche, est favorable au projet gouvernemental, qui pourrait aider à réduire le nombre d'élèves quittant les écoles catholiques au profit de la Commission scolaire protestante, afin de bénéficier de l'enseignement précoce de l'anglais.

Par ailleurs, la Fédération des directeurs d'écoles ainsi que la Centrale de l'enseignement du Québec, la plus importante fédération d'enseignants de la province, ont dénoncé la hâte du gouvernement dans cette affaire, faisant valoir que toute réforme devrait être précédée d'une analyse de ses effets sur la tâche des enseignants. Le ministre de l'Éducation ayant remis sa décision à une date indéterminée, il est peu probable que le nouveau régime soit en vigueur à la rentrée de septembre. Entre-temps, le Ministère a diffusé une mise en demeure aux écoles qui se livrent « illégalement » à l'enseignement précoce de l'anglais langue seconde.

Par ailleurs, les programmes de français langue seconde ont pris de l'expansion partout dans la province au cours de l'année. Ainsi la Commission scolaire protestante de la vallée de Châteauguay a annoncé son intention d'introduire l'immersion courte au secondaire. Y sont admissibles les élèves ayant déjà participé à un programme immersif, ceux ayant suivi le programme cadre de français ainsi que les élèves d'écoles primaires françaises désirant poursuivre leurs études dans une école secondaire anglaise. De son côté, la Commission scolaire régionale de la Gaspésie a donné le feu vert à un nouveau programme à l'école de New Carlisle : 18 élèves sortant de sixième y passeront une année dans un programme de français avant d'entrer au secondaire.

Les participants aux états généraux de l'éducation, qui se sont tenus à Montréal en avril dernier, ont demandé au gouvernement du Québec de reconnaître officiellement les programmes d'immersion en français et de leur accorder son appui. Le gouvernement a chargé un groupe de travail d'examiner la question.

La Charte de la langue française

Nous avons traité l'an dernier des effets de la *Charte de la langue française* (communément appelée la loi 101) sur la fréquentation des écoles françaises de la province. Vers la fin de 1986, les commissions scolaires protestantes du Québec ont fait savoir qu'elles demanderaient aux tribunaux d'établir clairement qui a droit à l'enseignement en anglais au Québec. Les plaignants estiment que la loi 101 est subordonnée à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui garantit le droit à l'enseignement en anglais aux enfants de citoyens ayant étudié en anglais au Canada. Les commissions soutiennent en outre qu'un enfant de parents canadiens qui a étudié en anglais pendant six à 12 mois remplit les conditions d'admission à l'école anglaise, tandis que la loi 101 exige quatre ans d'études en anglais. Étant donné que les effectifs des écoles anglaises de Montréal ont chuté de moitié depuis 1970, le Conseil espère, s'il obtient gain de cause, que les inscriptions augmenteront et que les fermetures d'écoles diminueront.

Ontario

Les programmes de français sont en pleine expansion en Ontario. Dans toutes les régions, on réclame des programmes cadres et immersifs plus nombreux et de meilleure qualité. Le gouvernement provincial a donc entrepris d'élargir le programme cadre de français au primaire. A partir de l'année scolaire 1987-1988, tous les élèves entrant en quatrième seront tenus de faire 600 heures de français avant la fin de la huitième année. Pour la plupart des conseils scolaires, cela représente une hausse moyenne d'environ 16 p. 100. Par contre, le ministère de l'Éducation n'a pas modifié sa norme pédagogique, qui demeure de 1 080 heures accumulées par élève. Parmi les 142 conseils scolaires publics et séparés de l'Ontario, 70 offrent actuellement des programmes immersifs ou des programmes cadres allongés, soit huit de plus que l'an dernier. Au primaire, plus de 7 p. 100 des élèves anglophones sont en immersion, et les inscriptions augmentent de quelque 6 p. 100 par an.

La loi 75

En juillet, la loi 75 est venue modifier la *Loi scolaire*, donnant aux minorités francophone et anglophone une plus grande mainmise sur leurs écoles. Cette mesure faisait suite à un arrêt de la Cour d'appel datant de 1984, qui avait déclaré que la *Loi scolaire* n'assurait pas « que les structures d'enseignement en langue minoritaire puissent être objectivement considérées comme appartenant à la minorité » et, par conséquent, ne satisfaisait pas aux dispositions de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Les amendements ont pris effet le 1er octobre 1986. Désormais, les minorités francophone ou anglophone peuvent administrer leur propre « section » au sein des conseils scolaires où l'enseignement se donne dans les deux langues. Conformément à la tradition ontarienne en matière d'administration scolaire, la Loi prévoit l'élection de commissaires appartenant à la minorité au sein des conseils scolaires dotés d'« unités d'enseignement » dans la langue minoritaire. Ainsi, selon le cas, les représentants de la minorité francophone siègent au Conseil de l'enseignement en langue française, et ceux de la minorité anglophone au Conseil de l'enseignement en langue anglaise.

Les Conseils de l'enseignement en langue française (ou anglaise) planifient, mettent en œuvre et administrent leurs propres programmes, et embauchent leurs enseignants ainsi que le personnel administratif et d'encadrement. Ils recevront également leur part des subventions générales. La Loi prévoit l'élection d'au moins trois membres à chaque Conseil de l'enseignement, quels que soient les effectifs de la minorité. Aujourd'hui, parmi les 166 conseils scolaires ontariens, 56 ont des représentants de la minorité francophone (26 publics et 30 séparés) et 11 ont des représentants anglophones (deux publics et neuf séparés). Dans les districts n'offrant pas l'enseignement du français ou de l'anglais langue première, la Loi prévoit la création de comités consultatifs chargés de préciser les besoins en matière d'enseignement qui pourraient être satisfaits par des conseils voisins.

La *Loi scolaire* de l'Ontario est plus conforme à l'esprit et à la lettre de la *Charte canadienne des droits et libertés* depuis l'adoption de la loi 75. Celle-ci garantit aux francophones de l'Ontario un droit de regard sur l'éducation de leurs enfants par l'entremise de représentants aux conseils scolaires. D'autre part, il semble que la loi 75 ne touche pas l'enseignement du français langue seconde.

Il existe cependant un problème particulier qui vaut d'être signalé : en vertu du paragraphe 23(2) de la Charte, les parents dont un enfant a reçu l'enseignement en français au primaire ou au secondaire ont le droit de faire instruire *tous* leurs enfants en français. Par conséquent, un anglophone dont au moins un enfant a été instruit en français pourrait non seulement envoyer tous ses enfants à l'école française, mais serait également éligible au Conseil de l'enseignement en langue française (ou au comité consultatif, selon le cas) et pourrait donc influer sur l'orientation des programmes de français langue première destinés à la minorité francophone. Dans le comté de Simcoe, par exemple, où l'on ne compte aucun programme immersif, certains parents anglophones ont inscrit leurs enfants dans des écoles primaires françaises, devenant ainsi éligibles au Conseil de l'enseignement en langue française. Bien qu'il soit juridiquement difficile de nier un tel droit aux parents anglophones, l'exercice de ce droit ne paraît guère conforme à l'esprit de la réforme. (Bien entendu, le même raisonnement s'applique aux francophones élus à un conseil de la minorité anglophone.) Or si la présence d'élèves anglophones dans ces écoles peut être bénéfique pour ceux-ci, il est pour le moins douteux qu'elle soit dans le meilleur intérêt des jeunes francophones.

Manitoba

Le transport scolaire

Nous avons fait état, dans nos deux derniers rapports annuels, de la controverse entourant le transport des écoliers en immersion française. Le problème reste entier. A Thompson, des parents ont dû intenter une poursuite contre le Conseil scolaire de Mystery Lake, l'accusant de discrimination à l'encontre des élèves en immersion française parce qu'il refusait d'assumer leurs frais de transport. L'arrêt de la Cour du Banc de la reine en faveur des parents a été renversé en août par la Cour d'appel. Cette dernière a estimé que les droits linguistiques et le transport des écoliers étaient deux choses distinctes, et que le droit de recevoir

l'enseignement en français ou en anglais n'impliquait pas le droit au transport gratuit. La Cour a reconnu que, en vertu de la *Loi sur les écoles publiques*, les autorités scolaires étaient non seulement tenues de mettre des écoles à la disposition des élèves, mais aussi de veiller à ce que celles-ci leur soient raisonnablement accessibles. Cependant, selon le tribunal, il appartient à chaque conseil scolaire de fixer ses propres critères d'« accessibilité raisonnable ».

Si plusieurs conseils ont une politique de transport plus équitable à l'égard des élèves en immersion, elle ne s'applique en général que jusqu'à la deuxième année. Aussi les parents manitobains, surtout à Winnipeg, craignent-ils d'être obligés de retirer leurs enfants des programmes immersifs lorsqu'ils atteindront la troisième année. Le problème ne se limite pas aux seuls parents et élèves de la majorité linguistique. Comme nous l'avons noté plus haut, les parents francophones de certaines localités isolées doivent se contenter des classes d'immersion pour assurer à leurs enfants un minimum d'enseignement en français. Nous nous demandons si, dans ce cas, il faut toujours dissocier droits linguistiques et politique de transport. Nous souhaitons que le ministère de l'Éducation ne s'en remettra pas aux tribunaux pour régler cette question, mais qu'il agira plutôt dans l'intérêt des conseils scolaires, des parents et des élèves en réexaminant sa politique à la lumière de l'évolution du domaine de l'enseignement des langues secondes au Manitoba.

Du côté des bonnes nouvelles, les programmes immersifs continuent de prendre de l'ampleur au Manitoba : plus de 12 500 élèves sont maintenant inscrits dans 67 écoles. Il y a 10 ans, seulement 1 290 élèves étaient inscrits en immersion française dans les 14 écoles qui offraient ce programme. Il faut se féliciter par ailleurs des efforts consentis par la province pour répondre aux besoins croissants en professeurs qualifiés. Pas moins de 90 des 100 postes créés cette année en immersion française seront comblés par des diplômés manitobains. Toutefois, les écoles rurales continuent d'avoir des problèmes de recrutement.

Saskatchewan

Nous avons fait état l'an dernier d'un procès intenté contre le Conseil scolaire du district de Weyburn par la Canadian Parents for French, en vue d'obtenir un programme d'immersion en français. En déboutant la plaignante, le tribunal a suggéré aux parents de Weyburn d'intenter un nouveau procès, cette fois à titre d'organisation locale, conformément à la *Loi scolaire*. Les parents n'ont pas repris le flambeau, de sorte que Weyburn est toujours sans programme d'immersion. Cela illustre bien à quel point il peut être difficile pour un groupe de parents, quelle que soit la générosité des lois, de rassembler et de soutenir l'énergie, l'intérêt et les ressources nécessaires pour livrer des batailles juridiques qui peuvent durer plusieurs années. Il reste que le Conseil de Weyburn a mis sur pied un programme cadre de français allant de la maternelle à la sixième. L'enseignement du français y est donc dispensé, jusqu'à un certain point, à tous les échelons.

Mis à part l'affaire Weyburn, les programmes immersifs continuent de se développer de façon encourageante en Saskatchewan. On estime que plus de 18 000 élèves y seront inscrits en 1990. Ils étaient 338 il y a 10 ans, et le nombre d'écoles offrant l'immersion est passé au cours de cette période de deux à 44. Le plus étonnant, bien sûr, c'est qu'une telle croissance coïncide avec le déclin général de la clientèle scolaire. Par ailleurs, le réseau public introduit graduellement dans les premières années des programmes cadres de français obligatoires. C'est le cas du Conseil scolaire de Regina, par exemple, où le programme cadre est maintenant obligatoire pour l'ensemble du primaire. Pour sa part, le Conseil séparé a lancé des projets pilotes en vue d'instituer un programme cadre obligatoire à tous les échelons.

L'expansion des programmes de français, à la fois cadres et immersifs, a entraîné des problèmes sérieux sur le plan du recrutement et des installations. La Saskatchewan, qui n'est d'ailleurs pas la seule province dans son cas, prévoit qu'elle devra engager ou recycler plus de 80 enseignants par année pour répondre aux besoins. Une campagne de recrutement de professeurs bilingues a été lancée à l'extérieur de la province, tandis que les conseils scolaires incitent les enseignants à profiter des nouveaux programmes d'études supérieures en enseignement immersif du français offerts par les universités de la Saskatchewan et de Regina. Nul doute que la formation de professeurs spécialisés constituera une des clés du succès à long terme des programmes immersifs. La rationalisation du processus de formation des enseignants est d'ailleurs un domaine dans lequel le gouvernement fédéral se doit d'intervenir.

Alberta

Les inscriptions aux cours de français langue seconde continuent de s'accroître dans l'ensemble de la province. Nombre de conseils scolaires publics projettent d'instaurer des programmes cadres de français plus tôt au primaire. D'après une enquête menée par le Conseil scolaire de Fort McMurray, près de 69 p. 100 des parents souhaitent que l'enseignement du français débute dès la quatrième année, au lieu de la septième ou de la dixième ; près de 17 p. 100 sont même d'avis qu'il devrait commencer encore plus tôt.

Le programme provincial d'immersion continue de prendre de l'ampleur à la fois au primaire et au secondaire. A Grand Prairie, par exemple, où 40 p. 100 des enfants à la maternelle sont en immersion française, le Conseil scolaire catholique a décidé d'étendre le programme jusqu'à la douzième année.

Dans tout le Canada, nombre de conseils scolaires éprouvent les mêmes problèmes de planification. Alors même qu'on réaménage l'école Saint-Gérard de Grand Prairie au coût de 2,6 millions de dollars, par suite de l'expansion du programme d'immersion, on craint déjà qu'elle ne puisse pas répondre à la demande dès 1988.

Nous avons parlé dans le passé de l'engouement pour l'immersion en français à Calgary, où des parents ont déjà fait la queue toute la nuit pour inscrire leurs

enfants. Le problème a pris une nouvelle tournure : bien que les locaux réservés à l'enseignement immersif soient maintenant beaucoup plus nombreux, les écoles sont de plus en plus surpeuplées. Le Conseil scolaire de Calgary a cru bon de découper différemment les territoires scolaires. Presque tous les programmes bilingues de la ville ont été touchés, et le nombre d'enfants qu'il faut transporter vers d'autres écoles s'est sensiblement accru. Certains écoliers doivent faire jusqu'à deux heures d'autobus par jour. Bon nombre de parents ont donc commencé à se demander si les avantages de l'immersion contrebalanceraient les inconvénients d'imposer à leurs enfants de longs trajets d'autobus.

En juin 1985, le gouvernement albertain publiait un énoncé de principe relatif à l'enseignement secondaire. Dans le cadre du plan d'action qui en découla, la province a réévalué l'ensemble de ses programmes cadres, y compris les programmes de français. Un comité consultatif du ministère de l'Éducation se penche actuellement sur les résultats de cette étude.

Colombie-Britannique

Les cours d'immersion suscitent toujours le même enthousiasme en Colombie-Britannique. La Canadian Parents for French y compte d'ailleurs plus de membres que dans toute autre province, plus de 30 p. 100 ayant été recrutés au cours de l'année écoulée.

L'an dernier, des parents d'élèves en immersion dans le district de Cowichan envisageaient d'intenter une action contre le Conseil scolaire, en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*, par suite de sa décision de supprimer ces cours au-delà de la sixième année. Dans un premier temps, la Cowichan Valley Parents for French (section locale de la British Columbia Parents for French) a remis au Conseil nouvellement élu une pétition réclamant le maintien de l'immersion au secondaire. Les commissaires, renversant à l'unanimité la décision précédente, ont non seulement résolu d'offrir l'immersion jusqu'en douzième année, mais aussi d'élargir le programme d'immersion longue. Les parents ont bien sûr retiré leur plainte.

Dans la péninsule de Saanich, sur l'île de Vancouver, un conflit semblable opposait les parents d'élèves en immersion longue aux commissaires locaux. Le Conseil scolaire avait décidé en avril de mettre fin graduellement aux cours d'immersion offerts au primaire. Ce programme, auquel 600 des 6 300 élèves du district étaient inscrits, était devenu aux dires du Conseil un « cauchemar administratif » qui accaparait gestionnaires et commissaires. Le plus grand problème que rencontrait le Conseil était de trouver des locaux pour satisfaire à la demande croissante. Les parents soutenaient pour leur part que les commissaires avaient manqué à leur promesse électorale de maintenir le programme. A la fin de mai, les parents avaient réussi à le faire rétablir. Cependant, celui-ci commence maintenant en première année plutôt qu'en maternelle, et sera confiné aux deux écoles qui l'offraient déjà. Par ailleurs, le Conseil a chargé un comité de faire le point sur les besoins en cette matière. Comme la majorité des commissaires récemment

élus s'opposent à toute expansion de l'immersion longue, il se peut que l'avenir du programme soit de nouveau compromis. Manifestement, concilier les divergences de vues entre parents et commissaires constitue un redoutable défi. Seul un dialogue ouvert et une saine diffusion de l'information permettront d'arriver à des solutions stables, qui éviteront que les élèves soient perpétuellement pris entre deux feux.

Dans l'ensemble de la province, la clientèle des programmes immersifs frise les 19 000 élèves. Contrairement à l'an dernier, les inscriptions aux programmes cadres de français semblent en voie d'augmentation. Cependant la Colombie-Britannique, comme d'autres provinces, souffre d'une pénurie de professeurs qualifiés pour ses programmes immersifs. Certains conseils, comme celui de Kamloops, ont commencé à engager des enseignants de l'est du Canada. Quant au problème du financement, une lueur d'espoir est apparue en mai : dans un discours prononcé au Centre culturel français de Kelowna, le Secrétaire d'État de l'époque s'est dit d'avis que le gouvernement fédéral pourrait faire davantage pour soutenir les programmes immersifs, et pourrait même servir d'intermédiaire entre gouvernements provinciaux et conseils scolaires afin d'aider à trouver des modes de financement appropriés. Nous souhaitons ardemment que les autorités fédérales assument ainsi leur rôle en cette matière.

Yukon

Le réseau scolaire de Whitehorse continue d'offrir l'immersion en français jusqu'à la cinquième année inclusivement. Sur les 282 élèves inscrits à ce programme, ceux de maternelle, de première et de deuxième reçoivent tout leur enseignement en français. En troisième, 80 p. 100 des heures d'enseignement sont données en français, 70 p. 100 en quatrième et en cinquième. Il existe par ailleurs des programmes cadres de français de la première à la douzième année.

Le projet pilote de l'école secondaire F.H. Collins de Whitehorse mérite qu'on s'y attarde. Avec l'appui financier du Secrétariat d'État, les élèves de cet établissement pouvaient s'inscrire à divers cours donnés entièrement en français, sous la surveillance du Centre français de Whitehorse. Cinq élèves se sont inscrits depuis septembre, mais le coordonnateur du programme prévoit qu'ils seront plus nombreux au prochain semestre. Ces cours, offerts de la neuvième à la douzième et reconnus par le ministère de l'Éducation, sont intégrés au programme normal. Nous suivrons ce projet avec intérêt, en espérant que d'autres écoles emboîteront le pas.

Territoires du Nord-Ouest

L'enseignement du français continue de gagner en popularité dans les Territoires du Nord-Ouest. Environ un tiers des 13 296 élèves y sont inscrits dans des programmes cadres ou immersifs. Bien que la majorité se trouve dans des programmes cadres, les inscriptions continuent d'augmenter dans les quatre écoles offrant l'immersion. Celle-ci est offerte de la maternelle à la dixième année, tandis

que le programme cadre couvre tous les échelons, y compris la maternelle ; la majorité de la clientèle de ce dernier se concentre de la première à la sixième année.

En juin, le Comité de développement de l'enseignement du français langue seconde s'est penché sur un projet de guide pédagogique à l'intention des professeurs du programme cadre de français de la maternelle à la sixième année. Il fut notamment question, à cette occasion, de la nécessité d'un énoncé de principe sur le nombre d'heures à consacrer au programme cadre de français. La pénurie d'enseignants qualifiés a également été évoquée. Par ailleurs, on a vu naître l'an dernier le Northwest Territories Schools Project Committee, qui sera chargé de coordonner la participation des Territoires du Nord-Ouest à l'Étude nationale sur les programmes cadres de français entreprise par l'Association canadienne des professeurs de langue seconde.

L'enseignement postsecondaire en français : un cheminement critique

Partout au Canada, les universités commencent à se rendre compte qu'elles ont le devoir de répondre aux besoins d'enseignement postsecondaire en français de deux groupes : les étudiants francophones de l'extérieur du Québec, et les diplômés anglophones de l'immersion en français.

Précisons d'emblée que le besoin le plus pressant est de donner aux francophones la possibilité de faire des études universitaires dans leur langue, car les communautés francophones hors du Québec sont manifestement désavantagées à cet égard. Un rapport de 1985 intitulé *Éducation et besoins des Franco-Ontariens : le diagnostic d'un système d'éducation*, dont il a été question dans notre rapport annuel de l'an dernier, a démontré à quel point ce handicap était lourd en Ontario. Il convient de revenir sur un de ses passages : « Tant dans les collèges communautaires que dans les universités, l'absence presque totale de programmation en français pour les domaines reliés aux professions de la technologie, de l'industrie, de la science et du commerce a pour effet d'exclure les Franco-Ontariens de la génération actuelle de participer sur un pied d'égalité à l'avenir social et économique du Canada. » Bien qu'aucune étude analogue n'ait encore été entreprise ailleurs, on a tout lieu de croire que la situation doit être pire dans la plupart des autres provinces.

Il faut également penser aux diplômés des cours immersifs et aux autres étudiants anglophones qui ont acquis une connaissance fonctionnelle du français. S'ils ne sont présentement qu'une poignée à sortir de nos écoles secondaires, il faut s'attendre à un véritable raz-de-marée à la fin des années 90. Les universités doivent se préparer dès maintenant à l'éventualité que de plus en plus de jeunes anglophones voudront quelques cours en français au postsecondaire. Elles doivent aussi comprendre que nombre de ces étudiants voudront s'inscrire à des cours donnés en français non seulement pour améliorer leur connaissance de la langue, mais également pour se préparer à occuper des emplois pour lesquels le bilinguisme constitue un atout.

Il faut cependant souligner qu'il est peu probable que les mêmes programmes soient aussi profitables pour les deux groupes. Les étudiants francophones ont besoin d'un enseignement entièrement dispensé en français, dans un milieu où cette langue domine. Les diplômés des cours immersifs, pour leur part, ont besoin de moyens qui leur permettent de maintenir et de développer leur connaissance du français au cours de cette période de transition entre l'école secondaire et le marché du travail. Certes, il peut arriver que l'on soit en mesure de satisfaire simultanément aux besoins des deux groupes sans que l'un d'eux ne soit défavorisé, mais de telles situations sont probablement moins nombreuses qu'on pourrait l'espérer : en cette matière, il faut surtout éviter de forcer la note. En raison de leur passé de minoritaire, les jeunes francophones bilingues de l'extérieur du Québec peuvent être plus ouverts que d'autres à un enseignement postsecondaire mixte, mais il nous semble néanmoins que cette solution est loin d'être idéale, si même elle est possible. L'idée que des arrangements de cette sorte préparent mieux les bilingues, tant francophones qu'anglophones, à la réalité qui les attend est éminemment défendable. Mais il y a, ou il devrait y avoir, d'autres solutions aussi valables, sinon plus, pour les membres des deux groupes. Le Canada n'a jamais étudié à fond la viabilité ni l'économie, au sens le plus large du terme, d'un système d'enseignement où les minorités francophones disposeraient d'une gamme assez étendue de programmes postsecondaires, dispensés dans un « centre d'excellence » unique et entièrement francophone, en particulier dans l'Ouest, et des moyens (frais de transport et d'hébergement) d'en tirer parti. Il n'y aurait aucun mal à permettre éventuellement à quelques anglophones parfaitement bilingues d'en profiter, mais ceux-ci ne devraient se prévaloir de cette possibilité qu'en faisant preuve de la plus grande considération et du plus grand tact envers leurs frères et leurs sœurs minoritaires.

On commence à peine à débattre de ce qu'il conviendrait de faire pour la grande majorité des jeunes anglophones bilingues, et nous ne prétendons pas connaître toutes les réponses, tant s'en faut. Disons toutefois, sans fausse modestie, que nos observations et notre expérience nous permettent d'affirmer que de demander à des professeurs anglophones plus ou moins bilingues d'enseigner en français des versions modifiées de leurs cours normaux, n'est peut-être bénéfique ni pour leurs élèves ni pour les professeurs. Il se peut que certains soient aptes à le faire, mais la compétence en langue seconde ou troisième, même des mieux disposés, nous fait douter du succès de cette entreprise, du moins pour quelques années encore. Allons un peu plus loin et posons-nous les questions suivantes : Est-ce vraiment ce dont ont besoin ces jeunes, manifestement motivés et déjà fort avancés, pour combler le vide en matière de langue seconde entre l'école secondaire et un marché du travail bilingue plutôt localisé pour le moment ? Et sommes-nous prêts à assumer leur frustration s'il se révèle que cette solution n'est pas vraiment « pertinente » ?

Certes, nous serions sur un terrain plus sûr si nous leur offrions plus de choix : cours facultatifs de langue et de littérature française ; cours *généraux* sur mesure

en français en diverses disciplines (sciences, histoire, art, etc.) ; possibilité de participer à des débats ou à diverses activités dans cette langue ; bref, un bon éventail de cours bien conçus mais moins spécialisés qu'actuellement, et moins exigeants quant aux crédits, donnés en bon français canadien contemporain. Nous leur devons et nous nous devons de découvrir la meilleure solution. Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient prévoir de toute urgence un débat honnête et éclairé sur ces questions et sur bien d'autres. Les jeunes dont il s'agit sont les leaders de demain ; leur instruction et l'apport qu'ils peuvent faire à notre pays sont trop importants pour que l'on se permette d'improviser en la matière.

Étant donné que les collèges et les universités connaissent actuellement des années de vaches maigres, il ne serait de toute évidence ni réaliste ni utile que tous ces établissements refondent leurs programmes pour offrir une gamme étendue de cours en français. Il est donc essentiel qu'il y ait concertation entre les provinces, et que l'on consulte les représentants des groupes cibles afin de répartir de façon juste et sensée les ressources limitées dont on disposera vraisemblablement à cet effet. Un certain nombre d'établissements ont déjà mis en œuvre des programmes, et certains efforts impressionnants, qui vont des projets ingénieux aux initiatives franchement ambitieuses, se sont concrétisés. Nous passons en revue ci-dessous les faits marquants de cette année, en commençant par ceux qui ont eu une portée nationale avant de nous tourner vers ceux qui ont marqué l'Ontario, l'Ouest et l'Est. (Cet exposé ne traite pas du Québec puisque les membres des deux groupes linguistiques de cette province peuvent assez aisément faire leurs études dans l'une ou l'autre langue officielle.)

Événements nationaux

Conférence sur l'enseignement postsecondaire

En mars dernier, la Canadian Parents for French organisait à Ottawa un colloque sur l'enseignement postsecondaire. Trois grandes conclusions s'en sont dégagées :

- les besoins des collectivités francophones doivent l'emporter sur ceux des diplômés des cours immersifs ;
- les élèves du secondaire qui sont admissibles à des programmes d'enseignement en français doivent connaître les possibilités qui leur sont offertes à cet égard par les établissements postsecondaires, et être encouragés à s'y inscrire ;
- la formation des professeurs et le financement des universités sont de la plus haute importance.

Par ailleurs, la Société canadienne pour l'étude de l'enseignement supérieur a tenu son assemblée générale à l'Université du Manitoba en juin dernier. Cette réunion avait pour thème : « *Post-Secondary Education in Canada: The Cultural Agenda* ». Les communications qui y ont été présentées (y compris l'allocution du Commissaire, intitulée « Le bilinguisme dans les universités et les collèges canadiens ou l'éducation postsecondaire dans la langue de la minorité — pour qui ? pourquoi ? et comment ? ») sont en cours de publication et constitueront les

volumes XVI et XVII de *Monographs in Education* (monographies présentées sous la direction d'Alexander Gregor et Keith Wilson, Université du Manitoba, 1986).

Études publiées par le Secrétariat d'État

Au début de l'année, le Secrétariat d'État a publié deux études connexes. La première, *L'enquête nationale de 1983-1984 sur les étudiants postsecondaires*, a trait notamment aux possibilités qu'ont les étudiants de s'instruire dans leur langue officielle d'élection. Selon cette enquête, en dehors du Québec, près de la moitié des étudiants francophones ont suivi un enseignement entièrement en anglais ; 40 p. 100 d'entre eux ont déclaré qu'ils auraient préféré recevoir un enseignement bilingue, et 10 p. 100 un enseignement entièrement en français. Au Québec, la grande majorité des francophones et plus de 70 p. 100 des anglophones recevaient un enseignement postsecondaire dans leur langue maternelle. Environ un tiers des membres de ces deux groupes ont déclaré qu'ils auraient préféré recevoir un enseignement bilingue.

L'Accessibilité à l'enseignement postsecondaire au Canada, Recension des ouvrages est une étude plus générale dans laquelle on retrouve quelques passages relatifs aux minorités de langue officielle. Elle souligne l'importance croissante de l'éducation des adultes à temps partiel, et examine dans quelle mesure les groupes minoritaires en général suivent un enseignement postsecondaire. Voici l'une de ses conclusions : « L'on pourrait explorer le rapport entre les fonds accordés par les provinces aux universités (et collèges) et l'accès des divers groupes sociaux et économiques et des minorités culturelles aux établissements postsecondaires. » Nous sommes tout à fait d'accord.

Ontario

Initiatives gouvernementales

Le gouvernement ontarien a pris diverses mesures qui semblent s'inspirer des conclusions du rapport Churchill et qui s'accordent avec les vues progressistes de celui-ci sur les services en langue française. Le 5 décembre, l'Ontario et le Québec ont signé un protocole d'entente sur l'enseignement postsecondaire en vertu duquel les deux provinces s'efforceront « de donner aux étudiants, dans toute la mesure du possible, la possibilité de poursuivre leurs études postsecondaires dans un établissement et une province de leur choix ». Cet accord facilitera l'admission d'étudiants franco-ontariens dans les universités québécoises. Comme les premiers programmes touchés seront ceux des sciences de la santé, cette initiative devrait remédier dans une certaine mesure à la pénurie des professionnels francophones dans le domaine de la santé et des services sociaux.

En 1986-1987, le ministère des Collèges et Universités a octroyé 900 000 $ aux universités désireuses de lancer de nouveaux programmes en langue française. Il a aussi accordé des crédits supplémentaires (15,1 millions de dollars aux universités et 8 millions aux collèges communautaires) destinés à payer les cours bilingues et les cours en français.

Études sur l'instruction des Franco-Ontariens

Deux études sur la population franco-ontarienne ont aussi été publiées en 1986. La première, parue en avril, et intitulée *Le profil de l'étudiant franco-ontarien quant à son intention de poursuivre des études postsecondaires*, a été réalisée par les professeurs Pierre Poirier, Evelyn Gagné et Maurice Lapointe de l'Université d'Ottawa. On y compare les projets des élèves franco-ontariens de douzième année pour découvrir ce qui distingue ceux qui ont l'intention de faire des études universitaires ou collégiales et ceux qui veulent travailler tout de suite après leurs études secondaires. Les auteurs recommandent que l'on poursuive la recherche afin de déterminer pourquoi si peu d'étudiants franco-ontariens souhaitent poursuivre des études avancées en sciences, en génie ou en sciences de la santé.

A la mi-mai, le professeur Jean-Charles Cachon, de l'Université Laurentienne, a publié son *Étude stratégique sur les services d'éducation universitaire en français dans le nord-est de l'Ontario*. L'auteur y examine les besoins en enseignement postsecondaire des francophones du nord-est de l'Ontario, en insistant particulièrement sur les façons dont l'Université Laurentienne pourrait les satisfaire. En plus de préconiser la création au sein de l'Université d'un comité de développement des services en français, il recommande que l'on établisse un programme visant à augmenter le bilinguisme du corps enseignant, que l'on fasse la promotion des programmes en langue française et que l'on mette en place des installations réservées aux recherches de doctorat en français.

Sondage auprès des universités

Le Conseil des universités de l'Ontario a effectué cette année un sondage au nom de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française. Toutes les universités ont reçu un formulaire leur demandant de déterminer dans quelle mesure leurs enseignants et leurs étudiants de doctorat étaient capables de donner des cours en français, et s'ils étaient disposés à le faire. Le Conseil espère pouvoir dresser un inventaire informatisé au printemps.

Universités et collèges de l'Ontario

Le *collège Cambrian* a annoncé en octobre qu'il comptait ouvrir un nouveau Centre linguistique en janvier 1987 pour coordonner l'enseignement du français langue première et langue seconde, ainsi que celui d'autres langues.

Le *collège Canadore* a institué un cours d'alphabétisation des adultes destiné aux francophones du nord de l'Ontario, où le taux global d'analphabétisme fonctionnel atteint 34 p. 100 dans la collectivité francophone. (L'Organisation des Nations unies considère comme analphabète fonctionnel toute personne dont le niveau de scolarité ne dépasse pas la neuvième année.) Une douzaine de précepteurs bénévoles ont ainsi été formés. Une deuxième session va bientôt en former une quinzaine d'autres.

L'*Université Carleton* a créé une « mention en français », qui sera accordée aux étudiants ayant démontré leur aptitude à faire du travail universitaire en français dans leur propre discipline ainsi que leur compréhension du fait français au Canada. Le programme est conçu pour les anglophones qui ne préparent pas une concentration ni une spécialisation en français.

L'*Université Laurentienne* envisage d'ouvrir en septembre 1987 un nouveau campus français... en France ! Elle prévoit que 300 étudiants environ, dont la moitié seront des francophones, s'y inscriront dès la première année. Tout étudiant ayant fait une année d'étude dans une université canadienne peut faire une demande d'admission.

L'*Université d'Ottawa* a rendu publique la réponse de son Comité de la planification au rapport du Groupe de travail sur les services en français, qui avait recommandé la création de nouveaux programmes en droit et en sciences de la santé. Elle a également élargi son cours destiné aux diplômés des programmes immersifs ; en 1986-1987, cinq départements offraient des cours d'introduction d'un an aux étudiants ayant une connaissance avancée de leur langue seconde.

Les professeurs de l'*Université Queen* travaillent à la mise au point d'un « système intelligent piloté par micro-ordinateur » pour l'enseignement du français langue seconde. Il s'inspirera du programme Q'Vinci qui utilise de gros ordinateurs IBM pour l'enseignement de l'italien écrit.

L'*Université de Toronto* offre maintenant des cours de philosophie et d'architecture en français, auxquels s'ajoutera bientôt un cours de droit. Elle a aussi réalisé un catalogue sur microfiches des ouvrages en français que renferme sa bibliothèque, et préparé une liste de ses professeurs bilingues. Le poste de radio étudiant CIUT, qui a commencé à émettre depuis peu sur la bande MF, diffusera le dimanche matin une émission française intitulée *Branche-toi*. L'Université espérait par ailleurs ouvrir une Maison française sur le campus Erindale, mais cette initiative n'a pas suscité jusqu'ici suffisamment d'intérêt. Toutefois, le bureau des résidences universitaires s'attend à avoir plus de demandes en 1987-1988 : aussi a-t-il l'intention de concrétiser son projet même si la demande est faible. Le programme s'adresse aussi bien aux anglophones qui ont étudié le français qu'aux francophones.

L'*Université de Waterloo*, qui offre déjà des cours d'art et de génie en français, a ajouté un programme d'échanges grâce auquel cinq étudiants pourront faire des études chaque année à Nantes, en France.

L'*Université York* a publié le *Rapport du Comité consultatif du président sur le bilinguisme*. Les recommandations peuvent se résumer ainsi : encourager les étudiants franco-ontariens à s'inscrire à l'établissement ; publier des documents dans les deux langues et mettre en place une signalisation bilingue sur le campus, dans toute la mesure du possible ; créer des programmes bilingues d'études supérieures ; offrir des possibilités de formation linguistique aux membres du corps professoral ; organiser des activités socio-culturelles en français. Au printemps, l'Université York a aussi envoyé une « mission universitaire » en France chargée d'étudier les possibilités de coopération. Au retour, la délégation a recommandé que l'Université s'engage dans un programme d'échanges avec des établissements français.

L'Ouest

Manitoba

Le *Collège universitaire de Saint-Boniface* a institué une maîtrise en enseignement du français. Jusqu'ici, la demande a dépassé le nombre des places disponibles.

Une enquête menée par l'*Université du Manitoba* auprès de ses professeurs a révélé qu'environ 160 d'entre eux pouvaient enseigner en français et étaient disposés à le faire. Le ministère de l'Éducation a toutefois refusé d'appuyer un programme visant à offrir des cours en français, craignant semble-t-il que le seul établissement francophone du secteur, le Collège de Saint-Boniface, souffre de la concurrence. A notre avis, il serait dommage d'abandonner l'idée avant d'en avoir débattu plus avant et d'avoir fait plus de recherches ; cependant, il est possible que les enjeux soient trop élevés pour la minorité à l'heure actuelle. Dans l'intervalle, l'Université et le Collège pourraient trouver un compromis qui satisferait les aspirations des francophones et des anglophones bilingues.

L'Université a aussi fait paraître récemment une étude exhaustive et fort utile intitulée *Bilingual Education, A Challenge for Canadian Universities in the '90's*, qui avait pour objet « de déterminer comment les universités de langue anglaise du Canada entendent répondre à la demande de cours de premier cycle en français qui viendra vraisemblablement des étudiants des cours immersifs au cours de la prochaine décennie ». Cette publication offre tout à la fois une description des programmes présentement disponibles au Canada, les résultats d'un sondage fait auprès d'un millier de professeurs d'université canadiens, une compilation d'entretiens avec 87 administrateurs et professeurs d'université, et enfin une bibliographie. Ses principales recommandations sont les suivantes :

- que la plupart des universités canadiennes offrent certains cours de premier cycle en français ;
- que l'on crée des programmes novateurs de formation en langue française dans les universités de toutes les régions du pays afin qu'un important contingent de professeurs d'université acquièrent l'aisance nécessaire pour enseigner leur discipline en français ;
- que le gouvernement fédéral, par l'entremise du Conseil des ministres de l'Éducation, mette des fonds à la disposition des universités qui sont disposées à offrir des cours en français ou à instaurer des programmes de formation linguistique à l'intention de leurs professeurs.

Saskatchewan

L'*Université de Regina* a mis sur pied un projet pilote d'envergure : deux groupes de cinq professeurs seront invités à suivre quinze heures de cours de français par semaine pendant deux semestres, afin d'être en mesure, au cours du semestre suivant, d'aller travailler dans leur domaine à l'Université Laval, à Québec. A leur retour à Regina, ils devront donner certains cours en français pour les diplômés des programmes immersifs. Le coût de ce projet, qui sera financé par le gouvernement fédéral et celui de la province ainsi que par les deux universités, sera de l'ordre 400 000 $ pour la période initiale de deux ans et demi.

L'*Université de la Saskatchewan* offre actuellement un cours d'introductic sociologie en français, son deuxième cours dans cette langue. Environ la r des 25 étudiants inscrits sont francophones. L'Université a eu du mal à fi des livres et du matériel didactique en français, mais la situation semble mei qu'il y a trois ans, lorsqu'on a lancé le premier cours en français. Par ail la faculté des Sciences de l'éducation de l'Université a institué cette ann programme de formation des enseignants en immersion couronné p baccalauréat en éducation, et destiné à former des professeurs de r élémentaire. Les étudiants qui suivront ce programme recevront 90 p. 100 d formation en français.

Alberta

L'*Université de l'Alberta* a rétabli la connaissance d'une langue seconde c condition d'admission à sa faculté des Arts. Elle offre aussi des cours de fr par télé-conférence, c'est-à-dire un enseignement par téléphone. Un profe d'Edmonton peut ainsi donner le cours à des classes situées à Calgary, Ri la-Paix, Girouxville, Falher, Yellowknife, Vancouver et Bonnyville. Il actuellement cinq cours de ce genre.

Colombie-Britannique

En janvier 1986, la Fédération des Franco-Colombiens a tenu une confé sur l'enseignement postsecondaire à Vancouver. M. Geoffrey Mills, du mir de l'Éducation, a annoncé à cette occasion que l'on se proposait de faire une pour déterminer le nombre d'élèves « immersifs » actuellement au secondai seront admissibles à l'enseignement postsecondaire en français. Cette confé a donné lieu à plusieurs recommandations, et notamment :

- que les cours postsecondaires en français soient ouverts tant aux francop qu'aux anglophones, à condition qu'ils aient une connaissance suffisa la langue ;
- qu'un seul établissement se charge d'offrir la plupart des cours en fra et que l'on puisse recourir au télé-enseignement ;
- que l'on envisage des échanges avec d'autres provinces ;
- que l'étude proposée par M. Mills tienne compte des besoins de la popu francophone adulte.

L'*Université Simon Fraser* a créé un précédent en Colombie-Britannique : c janvier 1987, elle offre deux cours en français : « Le Canada jusqu Confédération » et « Introduction à la politique canadienne ». La Colo Britannique était jusque-là la seule province à n'offrir aucun cours postseco en français. Ces cours visent d'abord à répondre aux besoins des diplôn l'enseignement immersif, tout en étant ouverts à ceux et celles qui possèc formation nécessaire.

L'Est

Île-du-Prince-Édouard

L'*Université de l'Île-du-Prince-Édouard* a fait connaître en mai dernier sa no politique sur les cours en français. Sa « Déclaration sur la langue et la c françaises » traite des besoins des diplômés de programmes immersifs et an

que l'Université a l'intention de promouvoir les cours dispensés en français. On donnera aux professeurs la possibilité de parfaire leur connaissance du français, et l'Université cherche un soutien financier additionnel pour mettre en œuvre sa politique. Pour le moment, elle est aux prises avec les problèmes habituels de recrutement de personnel qualifié.

Nouveau-Brunswick

L'*Université du Nouveau-Brunswick* en est à sa seconde année d'un programme de formation des enseignants qu'on destine au programme d'immersion en langue française. Dix étudiants y sont inscrits pour 1986-1987, et on est à mettre sur pied un centre de documentation.

Bien que l'*Université de Moncton* n'ait pas lancé de nouveau programme cette année, cet établissement mérite une mention honorable car il dispense depuis longtemps un enseignement postsecondaire en français et compte un département de traduction.

***

Ce panorama national est très encourageant, et plusieurs établissements méritent des éloges pour leur démarche progressiste et constructive. Deux considérations doivent néanmoins rester présentes à l'esprit de tous :

- On a accordé moins d'attention cette année aux possibilités qu'ont les francophones de faire des études dans leur langue maternelle (exception faite de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick), qu'aux programmes conçus pour les diplômés de l'enseignement immersif. Les besoins des minorités de langue officielle doivent pourtant prévaloir, non parce que les besoins des diplômés de l'immersion sont sans importance, mais parce que sans une minorité francophone instruite, le bilinguisme des anglophones serait aussi inutile qu'un téléphone unidirectionnel.

- On ne saurait accorder un trop grand soutien à l'éducation des adultes minoritaires, et en particulier aux programmes d'alphabétisation comme celui qui a été mis sur pied par le collège Canadore. Si ces programmes sont les parents pauvres des programmes prestigieux conçus pour les étudiants plus fortunés, ils présentent par ailleurs de grands avantages pour les individus comme pour la collectivité. Ils permettent aussi de résoudre un problème particulier de façon très directe sans exiger de mises de fonds importantes.

Dans l'allocution qu'il a prononcée en juin dernier à la conférence de l'Université du Manitoba sur l'enseignement postsecondaire, le Commissaire aux langues officielles a fait un certain nombre de recommandations que nous résumons ci-après, et qui constituent une ébauche de plan d'action dans ce domaine complexe :

- dans le cadre de la renégociation des accords entre le fédéral, les provinces et les territoires, il faudrait élaborer une *stratégie* de financement de l'enseignement postsecondaire en français qui donnerait priorité aux besoins des minorités de langue officielle, sans oublier pour autant ceux des diplômés des programmes immersifs ;

- dans le même ordre d'idée, il faudrait inciter les gouvernements provinciaux à élaborer une politique en matière d'enseignement postsecondaire en français et à coordonner les efforts des divers établissements de façon à tirer le meilleur parti possible des ressources disponibles ;
- il faudrait tenir, dès que possible, un colloque national sur l'enseignement postsecondaire en français afin d'assurer à tout le moins des échanges réguliers d'information et un examen périodique des nouvelles méthodes et des situations de fait ;
- enfin, les gouvernements, les universités et les collèges devraient accorder plus d'attention et un meilleur soutien aux programmes d'éducation et d'alphabétisation des adultes destinés aux minorités de langue officielle, et les soutenir davantage.

ANNEXES

C.1 EFFECTIFS DES PROGRAMMES DE LANGUE SECONDE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE CHACUNE DES PROVINCES[c]

		NIVEAU ÉLÉMENTAIRE[d] (les programmes cadres)			
		Population scolaire totale	Population scolaire dont la langue d'enseignement est l'anglais (Le français au Québec)	Langue seconde	
				Effectifs	%
Terre-Neuve	1977-1978	156 168	93 623	33 585	35,9
	1985-1986[r]	142 332	73 700	36 687	49,8
	1986-1987[b]	139 371	70 722	36 325	51,4
Île-du-Prince-Édouard	1977-1978	27 491	13 284	7 351	55,3
	1985-1986[r]	24 996	10 534	6 089	57,8
	1986-1987[b]	24 763	10 381	6 027	58,1
Nouvelle-Écosse	1977-1978	198 097	100 529	30 025	29,9
	1985-1986[r]	172 614	86 164	47 357	55,0
	1986-1987[a]	170 800	84 500	46 000	55,4
Nouveau-Brunswick	1977-1978	162 229	49 019	29 563	60,3
	1985-1986[r]	141 332	37 737	28 876	76,5
	1986-1987[a]	140 400	37 000	28 500	77,0
Québec (Français langue première)	1977-1978	1 232 678	571 069	211 296	37,0
	1985-1986[r]	1 059 445	586 244	238 569	40,7
	1986-1987[a]	1 065 500	610 000	244 000	40,7
Québec (Français langue seconde)	1977-1978	1 232 678	Voir le tableau C.2 (enseignement aux minorités de langue officielle).		
	1985-1986[r]	1 059 445			
	1986-1987[a]	1 065 500			
Ontario	1977-1978	1 943 064	1 206 205	650 136	53,9
	1985-1986[r]	1 769 074	1 023 912	655 133	64,0
	1986-1987[a]	1 745 000	998 500	647 000	64,8

NIVEAU SECONDAIRE[e] (les programmes cadres)			PROGRAMMES D'IMMERSION EN FRANÇAIS			
Population scolaire dont la langue d'enseignement est l'anglais (Le français au Québec)	Langue seconde					TOTAL EFFECTIFS EN LANGUE SECONDE
	Effectifs	%	Effectifs	Écoles offrant des cours d'immersion	Nombre total d'écoles	
62 270	34 111	54,8	95	3	708	67 791
66 536	37 692	56,6	2 015	25	607	76 394
66 085	41 183	62,3	2 328	26	600	79 836
13 034	8 332	63,9	541	7	72	16 224
11 458	7 379	64,4	2 492	21	69	15 960
11 253	7 368	65,5	2 692	21	70	16 037
91 545	58 839	64,3	127	3	613	88 991
80 456	53 572	66,6	1 859	23	553	102 788
80 800	54 500	67,5	1 800	23	550	102 300
56 930	37 887	66,6	3 179	34	482	70 629
42 517	28 486	67,0	14 530	100	436	71 892
40 900	27 600	67,5	16 400	110	430	72 500
456 486	456 176	98,0	Aucun programme d'immersion en anglais n'existe.			667 472
338 521	331 751	98,0				570 320
330 000	323 000	98,0				567 000
Voir le tableau C.2 (enseignement aux minorités de langue officielle).			17 800	n.d.	2 765	17 800
			18 006	n.d.	2 549	18 006
			18 200	n.d.	2 600	18 200
607 940	220 369	36,2	12 764	160	4 742	883 269
566 155	241 078	42,6	87 819	737	4 840	984 030
558 000	248 300	44,5	97 000	850	4 800	992 300

Suite

			NIVEAU ÉLÉMENTAIRE[d] (les programmes cadres)		
		Population scolaire totale	Population scolaire dont la langue d'enseignement est l'anglais (Le français au Québec)	Langue seconde	
				Effectifs	%
Manitoba	1977-1978	221 408	110 831	42 576	38,4
	1985-1986[r]	199 013	92 974	47 930	51,6
	1986-1987[a]	199 200	91 000	48 200	53,0
Saskatchewan	1977-1978	216 716	110 382	4 928	4,5
	1985-1986[r]	202 560	107 706	20 034	18,6
	1986-1987[a]	205 000	108 000	21 000	19,4
Alberta	1977-1978	439 804	216 656	52 435	24,2
	1985-1986[r]	448 339	226 844	56 835	25,1
	1986-1987[a]	448 300	222 500	59 000	26,5
Colombie-Britannique	1977-1978	527 769	305 574	75 740	24,8
	1985-1986[r]	486 777	275 560	76 042	27,6
	1986-1987[a]	469 300	268 000	75 000	28,0
Yukon	1977-1978	5 394	3 545	1 346	38,0
	1985-1986[r]	4 554	2 594	1 058	40,8
	1986-1987[b]	4 805	2 739	1 187	43,3
Territoires du Nord-Ouest	1977-1978	12 717	8 801	2 100	23,0
	1985-1986[r]	13 470	9 409	2 275	24,2
	1986-1987[a]	13 644	9 500	2 380	25,1
TOTAL	**1977-1978**	**5 143 535**	**2 789 518**	**1 141 081**	**40,9**
	1985-1986[r]	**4 664 475**	**2 533 378**	**1 216 885**	**48,0**
	1986-1987[a]	**4 626 109**	**2 512 842**	**1 215 419**	**48,4**

[a] Estimation de Statistique Canada.
[b] Données préliminaires fournies par le ministère de l'Éducation.
[c] Ne comprend pas les élèves pour qui la langue d'instruction est l'anglais au Québec ou le français dans les autres provinces.
[d] M à 6 sauf en Ontario (M à 8), en Colombie-Britannique et au Yukon (M à 7).

NIVEAU SECONDAIRE[e] (les programmes cadres)			PROGRAMMES D'IMMERSION EN FRANÇAIS			
Population scolaire dont la langue d'enseignement est l'anglais (Le français au Québec)	Langue seconde		Effectifs	Écoles offrant des cours d'immersion	Nombre total d'écoles	TOTAL EFFECTIFS EN LANGUE SECONDE
	Effectifs	%				
100 707	41 376	41,1	1 667	13	724	85 619
87 979	40 464	46,0	12 581	67	713	100 975
88 700	41 700	47,0	14 300	75	710	104 200
104 543	48 469	46,4	407	2	971	53 804
87 682	40 207	45,9	5 965	43	933	66 206
88 800	41 300	46,5	6 900	45	930	69 200
215 899	58 903	27,3	n.d.	n.d.	1 367	n.d.
201 081	64 238	31,9	19 017	121	1 520	140 090
203 000	65 000	32,0	21 300	135	1 530	145 300
220 894	84 069	38,1	1 301	15	1 610	161 110
193 981	98 367	50,7	15 590	123	1 549	189 999
181 800	100 000	55,0	17 700	130	1 545	192 700
1 849	939	50,8	n.d.	n.d.	23	n.d.
1 681	953	56,7	247	1	25	2 258
1 733	988	57,0	291	1	25	2 466
3 916	1 100	28,1	n.d.	n.d.	70	n.d.
3 811	1 435	37,7	250	3	74	3 960
3 920	1 550	39,5	224	3	75	4 154
1 936 013	**1 050 570**	**54,3**	**37 881**	**237**	**14 147**	**3 114 975**
1 681 853	**945 622**	**56,2**	**180 345**	**1 265**	**13 868**	**2 342 852**
1 654 991	**952 489**	**57,6**	**199 111**	**1 419**	**13 865**	**2 367 019**

[e] 7 à 12 sauf en Ontario (9 à 13), au Québec (7 à 11), en Colombie-Britannique et au Yukon (8 à 12).
[r] Données révisées depuis la parution du *Rapport annuel 1985*.
n.d. Les données ne sont pas disponibles.
Note: Auparavant ces renseignements figuraient aux tableaux B.3 et B.4.
Source: Statistique Canada, Division de l'enseignement élémentaire et secondaire.

C.2

PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT AUX MINORITÉS DE LANGUE OFFICIELLE

Nombre d'élèves inscrits aux programmes conçus pour permettre aux enfants de la minorité de langue officielle (l'anglais au Québec et le français ailleurs), d'étudier dans leur langue maternelle ; classes où ces programmes sont assurés ; nombre d'écoles les dispensant, selon les provinces, 1970–1971, 1985–1986 et 1986–1987

		Élèves inscrits	Classes	Écoles
Terre-Neuve	1970–1971	185	M à 10	1
	1985–1986[r]	181	M à 10	2
	1986–1987[b]	236	M à 11	4
Île-du-Prince-Édouard	1970–1971	796	1 à 12	7
	1985–1986[r]	512	1 à 12	2
	1986–1987[b]	484	1 à 12	2
Nouvelle-Écosse	1970–1971	7 388	P à 12	32
	1985–1986[r]	4 135	P à 12	22
	1986–1987[a]	370	P à 12	18
Nouveau-Brunswick	1970–1971	60 679	M à 12	196
	1985–1986	46 548	M à 12	154
	1986–1987[a]	46 100	M à 12	154
Québec	1970–1971	248 855	M à 11	519
	1985–1986[r]	116 674	M à 11	392
	1986–1987[a]	107 300	M à 11	370
Ontario	1970–1971	115 869	M à 13	381
	1985–1986[r]	91 188	M à 13	359
	1986–1987[a]	91 500	M à 13	360
Manitoba	1970–1971	10 405	M à 12	49
	1985–1986[r]	5 479	M à 12	32
	1986–1987[a]	5 200	M à 12	32

Suite

		Élèves inscrits	Classes	Écoles
Saskatchewan	1970-1971	765	M à 12	12
	1985-1986[r]	1 207	M à 12	17
	1986-1987[a]	1 300	M à 12	18
		Élèves inscrits	**Classes**	**Écoles**
Alberta	1970-1971	n.d.	n.d.	n.d.
	1985-1986[r]	1 397	M à 11	11
	1986-1987[a]	1 500	M à 12	12
Colombie-Britannique	1970-1971	—	—	—
	1985-1986[r]	1 646	M à 11	34
	1986-1987[a]	1 800	M à 12	37
Yukon	1970-1971	—	—	—
	1985-1986[r]	32	1 à 5, 8 à 10	2
	1986-1987[b]	42	1 à 6, 8 à 9	3
Territoires du Nord-Ouest	1970-1971	—	—	—
	1985-1986[r]	—	—	—
	1986-1987[a]	—	—	—
TOTAL	**1970-1971**	**444 942**		**1 197**
	1985-1986[r]	**268 899**		**1 027**
	1986-1987[a]	**259 165**		**1 010**

[a] Estimation de Statistique Canada.
[b] Données préliminaires fournies par le ministère de l'Éducation.
[r] Données révisées depuis la parution du *Rapport annuel 1985*.
n.d. Les données ne sont pas disponibles.
Note: Auparavant ces renseignements figuraient au tableau B.5.
Source: Statistique Canada, Division de l'enseignement élémentaire et secondaire.